

L'EFFRAIE

La revue du CORA - Rhône

n° 23 - 2008



Centre Ornithologique Rhône-Alpes Section Rhône

M.R.E. 32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

Tél. : 04 72 77 19 85 FAX. : 04 72 77 19 86

cora69@wanadoo.fr

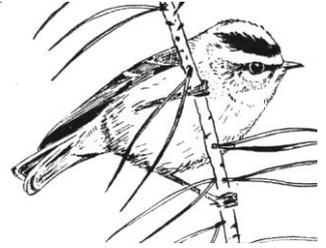
www.corafaunesauvage.fr/



CORA-Rhône

ISSN 0982-5878

Editorial



Il y a quelques mois, a été annoncée dans plusieurs revues scientifiques, une nouvelle dont on a moins parlé en France que du SMS de notre Président, mais qui revêt un caractère symbolique et technologique très fort : la création en laboratoire du **premier ADN de synthèse**.

Cette prouesse technique a été réussie par l'équipe du célèbre et controversé biologiste américain Craig VENTER et elle constitue le dernier pas avant **la création d'une forme de vie artificielle**.

Le chromosome créé copie les 582 970 principales paires de bases de l'ADN de la bactérie *Mycoplasma genitalium* et a été baptisé par ses créateurs *Mycoplasma laboratorium*. Dans l'étape finale du processus, il sera transplanté dans une cellule vivante créant ainsi une nouvelle forme de vie.

Craig VENTER, né en 1946 à Salt Lake City, est célèbre pour avoir publié le premier en 1995, avec son institut TIGR (Institute for Genome Research), la séquence d'un génome, celui du microbe *Haemophilus influenzae* (1830140 paires de bases et 1740 gènes), puis fondé en 1998 la *Celera Genomics* qui publie la carte génétique d'un diptère célèbre, la drosophile *Drosophila melanogaster* (180 millions de bases sur 8 chromosomes et environ 15000 gènes), établie en moins d'un an, et séquence le génome humain en 2000, avant le Consortium public international créé pour ce même objectif espéré pour 2005 !...

En 2002, il crée le J. C. VENTER INSTITUTE pour étudier les applications de ses recherches en biotechnologie. En octobre 2007, il publie sur internet la composition de son propre génome.

La création d'un génome synthétique permet de franchir un nouveau cap : "Nous sommes en train de passer de la lecture du code génétique à la capacité de l'écrire", déclare VENTER dans le *Guardian*.

De petits fragments d'ADN synthétisés chimiquement ont été assemblés en éléments plus longs, puis clonés dans des bactéries *Escherichia coli* qui les ont ré-arrangés en génomes complets, isolés et clonés de nouveau pour obtenir un génome bactérien entier dans sa séquence correcte, version synthétique réduite ne contenant que les gènes essentiels à sa viabilité, mais auxquels on peut ajouter d'autres gènes permettant de remplir d'autres fonctions.

L'étape suivante, qui semble plus simple, consistera à introduire ce génome dans une bactérie dont on aura prélevé l'ADN pour créer un nouvel être vivant !

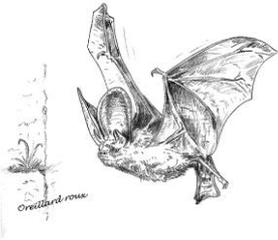
Ceci permettrait la fabrication de bactéries artificielles capables de produire de nouveaux médicaments, transformer le gaz carbonique en biocarburant, fabriquer de l'hydrogène, traiter des polluants chimiques et organiques, etc...

En créant, pour la seconde fois, la vie sur Terre, mais artificiellement cette fois, l'Homme se prend-il pour le dieu qu'il a créé (ou qui l'a créé, selon les opinions de chacun !) ?...

VENTER, très médiatique, mais aussi très décrié pour sa mégalomanie et son goût du spectacle, a vu évidemment s'opposer à ses recherches de nombreux scientifiques qui mettent en garde contre la dérive inhérente à de telles techniques : la création de microbes ou de virus pour la guerre biologique. Il assure participer aussi avec des experts indépendants à la mise en place d'un organisme de contrôle de toutes les activités de biotechnologie qu'elles soient publiques ou privées.

Comme toute découverte scientifique, il faut s'attendre à ce que l'Humanité l'utilise pour des applications bénéfiques et admirables, comme malheureusement pour les pires déviances que lui permet son intelligence "supérieure"...

Le rédacteur en chef



Sommaire du n°23/2008

Editorial	p. 2
La liste des Mammifères du Rhône (2008) <i>Dominique TISSIER</i>	p. 4
L'enquête "rapaces" 2007 dans le Rhône <i>Bertrand DI NATALE</i>	p.14
Le Busard des roseaux dans le Rhône <i>Bertrand DI NATALE</i>	p.19
Les carrières de Glay (69) : un site aux intérêts multiples <i>Daniel ARIAGNO</i>	p.23
Note sur les "Pierres dorées", leur origine, leur couleur... <i>Annie PINGET & Dominique TISSIER</i>	p.29
Le comptage WETLANDS INTERNATIONAL dans le Rhône en 2008 <i>Olivier ROLLET</i>	p.30
Le plateau des Grandes Terres, un espace agricole remarquable dans le Grand Lyon <i>Vincent GAGET</i>	p.33
INFO ORNITHO : Un Fuligule milouin et un Goéland leucophée marqués. Les premiers Oedicnèmes de 2008. Un Plongeon imbrin en hivernage. Les Faucons pèlerins de Feyzin.	p.39

EFFRAIE n°23 / 2008

Revue éditée par le CORA-Rhône (Centre Ornithologique Rhône-Alpes, section Rhône)

32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

☎ 04 72 77 19 85 FAX : 04 72 77 19 86 email : cora69@wanadoo.fr

<http://www.corafaunesauvage.fr/>

Edition et publication : CORA-Rhône

Rédacteur en chef : Dominique TISSIER

Merci à toutes les personnes qui ont bien voulu relire et corriger les articles de ce numéro : Annie PINGET, Vincent GAGET, Romain CHAZAL, Daniel ARIAGNO, Bertrand DI NATALE, Jacqueline LAPIERRE-LEYNAUD, Pierre-Yves JUILLET, Jean-Paul RULLEAU, Rémi RUFER.

Photo de couverture : *Hermine* Dominique TISSIER

Photos intérieures : Aurélien AUDEVARD, Daniel ARIAGNO, Dominique TISSIER, Guillaume TISSIER, Romain CHAZAL

Illustrations : Dominique TISSIER, Claire CHATAGNON, Daniel ARIAGNO, Magalie DUBOIS

Réalisation et mise en page : Dominique TISSIER

Reprographie et reliure : COREP Lyon

Les opinions exprimées dans les articles de cette revue n'engagent que leur rédacteur et non le CORA

Pour toutes publications d'articles, contacter le Rédacteur en chef : dominique.tissier@ecam.fr ou Delphine ARCHER au CORA-Rhône.

Liste des Mammifères du Rhône

Dominique TISSIER



Si l'observation des oiseaux est facile et pratiquée par un grand nombre de naturalistes, celle des mammifères est beaucoup plus difficile du fait des mœurs nocturnes de la plupart d'entre eux, de leur caractère plus méfiant et craintif, dû à la chasse, et du moins grand nombre d'espèces et d'individus par espèce dans la nature. Pourtant, l'apparition, souvent fugitive, d'un Chat sauvage ou d'un Renard, sur la lisière d'un bois ou au détour d'un chemin, est toujours un moment d'intense émotion au cœur de chacun. Le passage furtif d'une Hermine suivie de sa petite famille le long d'un sentier, la vision fantomatique d'une Martre sur les roches moussues d'un sous-bois, le bond d'un Chevreuil sur le talus d'une route dans la lumière des phares de sa voiture, qui n'a pas, gravé dans sa mémoire, le souvenir de ces instants magiques où l'on découvre un peu de nature sauvage souvent tout près de nos lieux artificiels de vie ?

Si l'observation de ces animaux sauvages est rare et difficile, souvent réservée à ceux qui n'hésitent pas à se lever très tôt, aux premières lueurs de l'aube, leur étude est beaucoup plus ardue que celles des oiseaux, les inventaires précis souvent impossibles et l'on manque de données sur la plupart des espèces, tant sur leur répartition que sur leur statut. Cependant, grâce aux efforts de quelques passionnés, observateurs acharnés, se transformant souvent aussi eux-mêmes en nocturnes, grâce encore aux recherches de traces, d'indices, aux affûts longs et pas toujours récompensés, nous avons une relativement bonne connaissance de la liste des Mammifères de nos régions, même s'il reste encore quelques points d'interrogation.

Les animaux de grande taille sont évidemment mieux connus et les incertitudes concernent surtout les chiroptères, même si de gros progrès ont été faits ces vingt-cinq dernières années dans ce domaine, et les micro-mammifères (musaraignes, campagnols et mulots) dont on ne trouve trace souvent qu'en étudiant les proies des rapaces et leurs pelotes de réjection. La découverte de cadavres sur les routes est malheureusement aussi une source de données, de même que les informations transmises par les chasseurs ou les piégeurs.

On estime que les Mammifères sont apparus sur Terre il y a 220 millions d'années, suite à des mutations génétiques aléatoires ayant conduit, en plusieurs centaines ou milliers de siècles, certains individus, peut-être des reptiles à fourrure et déjà endothermes¹, à développer un embryon *in utero* et des glandes mammaires, évolutions qui ont apparemment constitué un avantage important vis-à-vis de la sélection naturelle en protégeant mieux leur progéniture des prédateurs et des phénomènes météorologiques. Les premiers mammifères étaient probablement insectivores et devaient ressembler peut-être à nos musaraignes actuelles.

Après la disparition des dinosaures il y a 65 millions d'années, certains mammifères, sans doute mieux adaptés par leur petite taille à résister aux bouleversements climatiques, ont survécu et ont mené, par

¹ Des fossiles de dinosaures présentant une proto-fourrure ont été récemment mis à jour en Chine. On peut raisonnablement penser à des espèces endothermes, c'est-à-dire à chaleur corporelle produite par le métabolisme interne, comme chez les Mammifères.

d'innombrables mutations passées au crible de la sélection naturelle au fil des millénaires, à une très grande diversité d'espèces, dont beaucoup ont dû disparaître avant l'apparition d'*Homo sapiens* il y a environ 200 000 ans, et, finalement, aux 5 400 espèces actuelles que nous connaissons.

Classification simplifiée :

Règne animal

Sous-Règne des Métazoaires

multicellulaires à reproduction sexuée

Clade des Bilatériens

multicellulaires à symétrie bilatérale

Super-embranchement des Deutérostomiens

formation de la bouche après l'anus dans l'embryogénèse

Embranchement des Cordés

espèces à "corde" dorsale et tube digestif

Sous-embranchement des Vertébrés

cordés à tissus osseux et colonne vertébrale

- Gnathostomes

vertébrés à mâchoires

Super-classe des Tétrapodes

gnathostomes autres que les poissons

- Amniotes

tétrapodes à sac amniotique

- Synapsides

amniote à une seule fosse temporale

Classe des Mammifères

espèces à glandes mammaires

Dans la classification classique, on a défini trois grands groupes de Mammifères dont le regroupement correspond à leur type de placentation :

- Les **protothériens**, au placenta très incomplet, pondent des œufs, mais allaitent leurs petits après éclosion. Il n'y en a plus aujourd'hui que 5 espèces : l'ornithorynque *Ornithorynchus anatinus*, l'échidné australien ou à nez court *Zaglossus aculeatus* et trois échidnés d'Océanie à nez long *Tachyglossus sp.*
- Les **métathériens** ou **marsupiaux** à poche ventrale qui n'existent plus qu'en Océanie et en Amérique du Sud.
- Les **euthériens** ou **placentaires** qui représentent la grande majorité des Mammifères (environ 5 100 espèces) avec un vrai placenta qui a pour rôle de nourrir l'embryon et le fœtus.



D. Tissier 2003

Les Mammifères sont classés en 29 **ordres** dont 7 seulement sont représentés dans le Rhône :

Insectivores

Chiroptères

Carnivores

Rongeurs

Lagomorphes

Artiodactyles

Primates

Ces ordres regroupent 21 familles comprenant un total de 71 espèces de Mammifères dans le Rhône.

Pour comparaison, il y a **136 espèces** de Mammifères en France métropolitaine, en incluant les mammifères marins (12 espèces régulières et 12/15 accidentelles), évidemment absents du Rhône !

Par souci de clarté, nous avons volontairement omis de citer tous les sous-ordres et sous-familles créés par les systématiciens, devant l'immense diversité de la vie, depuis la première élaboration de la classification par dénomination binomiale de Linné en 1758.

Les Insectivores (10 espèces dans le Rhône) sont représentés par le Hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus*, la Taupe d'Europe *Talpa europaea* et les musaraignes que les mœurs très discrètes font souvent passer inaperçues et dont l'identification dans la nature est souvent impossible, puisqu'il faut repérer la couleur des dents et la forme du crâne. Elles sont souvent détectées par la présence de leurs os dans les pelotes de réjection de l'Effraie des clochers *Tyto alba*. Il arrive aussi qu'on en trouve des cadavres sur les sentiers, car la plupart d'entre elles secrètent une toxine dans leur salive qui contraint le carnivore qui les a tuées à les laisser sur le terrain !

Les Chiroptères ou chauves-souris (25 espèces dans le Rhône), qui représentent 18% des Mammifères placentaires, sont les seuls mammifères dont les ancêtres les plus lointains ont bénéficié de mutations génétiques leur ayant donné une aptitude au vol, comme les oiseaux, mais sans plumes, grâce à des ailes en membrane de peau ou *patagium*. Ils chassent les insectes la nuit par écholocation ultrasonore. Longtemps persécutées par l'Homme, les chauves-souris sont aujourd'hui toutes protégées par la loi. Leur identification est quasi impossible par la seule observation en vol ; il faut donc recourir à l'enregistrement de leurs cris et à leur analyse fréquentielle, à la capture par filet (qui n'est évidemment possible qu'aux personnes ayant une autorisation légale dûment authentifiée) ou à leur recherche dans leur gîte hivernal ou dans les cavités de reproduction. Cette dernière méthode doit se pratiquer avec d'innombrables précautions, puisque, l'été, le dérangement peut provoquer l'échec de la reproduction de toute une colonie, et, l'hiver, des réveils répétés provoqueront la mort des animaux qui hibernent par consommation excessive de leurs réserves de graisse.

Les Carnivores (9 espèces dans le Rhône) sont caractérisés par leur dentition qui comporte deux paires de dents dites carnassières ayant évolué en crocs. Toutes les espèces carnassières ne sont cependant pas dans cet ordre et, contrairement à ce que l'on pourrait croire, tous les carnivores n'ont pas forcément un régime carnivore ! Ainsi, le Panda géant *Ailuropoda melanoleuca* est herbivore ! Dans le Rhône, ils sont représentés par les mustélidés, ces petits animaux si beaux et attachants malheureusement souvent classés nuisibles, le Renard roux *Vulpes vulpes*, tellement persécuté qu'on se demande comment il arrive à se maintenir avec des effectifs stables, la Genette commune *Genetta genetta* et le Chat sauvage *Felis silvestris*, ces deux dernières espèces étant très rares et très difficiles à observer dans notre département. Malgré les services qu'ils rendent à l'agriculture en éliminant quantité de rongeurs, ils ont été, et sont encore pour certains, persécutés, voire quasi exterminés, pour la protection du sacro-saint gibier de chasse ou pour le trafic des fourrures. De ce fait, la plupart d'entre eux sont nocturnes et très méfiants vis-à-vis de l'homme, sauf quelquefois, quelques mustélidés, comme l'Hermine *Mustela erminea*, qui, très ou trop curieux, s'approchent parfois tout près, si l'observateur ne bouge pas, comme le montre la photo de couverture !



Les Artiodactyles (2 espèces dans le Rhône) sont des ongulés possédant un nombre pair de doigts et dont le poids est supporté à part égale par les troisième et quatrième doigts. Ils sont représentés par le Sanglier *Sus scrofa* et le Chevreuil européen *Capreolus capreolus*, et, anecdotiquement, par le Chamois *Rupicapra rupicapra* dont un individu avec une patte coupée a été vu errant dans le département en 2006, mais qui y était probablement présent autrefois.

Les Rongeurs ou Rodentiens (22 espèces dans le Rhône) constituent l'ordre le plus important de Mammifères avec près de 40% des espèces. Ils possèdent deux incisives à la mâchoire

inférieure et à la mâchoire supérieure à croissance continue et doivent les user continuellement pour les garder courtes. Hormis le Castor d'Eurasie *Castor fiber*, l'Ecureuil roux *Sciurus vulgaris*, le Rat musqué

Ondrata zibethicus, le Ragondin *Myocastor coypus* et les gliridés, ce sont des espèces de très petite taille difficiles à identifier, certains campagnols ne pouvant l'être que par l'étude des os et du crâne. La présence de certaines espèces n'est connue et attestée que par les restes trouvés dans les pelotes de réjection des rapaces nocturnes. Plusieurs espèces, sujettes à des pullulations cycliques, sont des sources abondantes de nourriture pour bon nombre de prédateurs, carnivores, rapaces, ardidés, etc..



Les Lagomorphes (2 espèces dans le Rhône), bien qu'ils aient été classés dans l'ordre des rongeurs jusqu'au début du XX^e siècle, ont été ensuite considérés comme un ordre distinct. Ils diffèrent des rongeurs sur quelques caractéristiques physiques comme le fait d'avoir quatre incisives sur la mâchoire supérieure. On sait quelle a été l'influence de la myxomatose sur les effectifs du Lapin de garenne *Oryctolagus cuniculus* et celle des lâchers cynégétiques et de la chasse sur ceux du Lièvre d'Europe *Lepus europaeus*.

Pour éviter tout anthropocentrisme, nous incluons dans la liste l'ordre **des Primates** avec une seule espèce dans le Rhône, *Homo sapiens*, communément dénommé **humain** ou **être humain**, seule espèce bipède de la famille des Hominidés et seul membre du genre *Homo* qui existe actuellement sur Terre, l'Homme de Neandertal *Homo neanderthalensis* ayant disparu il y a 31000 ans !

Parmi les 71 espèces ainsi dénombrées, il y a 5 **espèces allochtones**, non originaires d'Europe et introduites en France par l'homme de façon involontaire, qui pullulent aujourd'hui surtout dans les milieux anthropisés :

- Le **Rat musqué**, espèce nord-américaine introduite en 1905 en Tchécoslovaquie, a colonisé toute l'Europe dans ses biotopes favorables. Introduit en France vers 1928 pour la pelleterie, il avait colonisé l'ensemble du pays en 1983.



- Le **Ragondin**, originaire d'Amérique du sud, introduit en Europe à la fin du XIX^e siècle, en France en 1882, pour la pelleterie, a aussi colonisé la plupart des milieux humides d'Europe, rivières, étangs, marais, etc., faute de prédateurs naturels. On sait les dégâts qu'il occasionne aux berges malgré des campagnes de destruction régulièrement organisées.
- La **Souris grise** ou domestique *Mus musculus*, originaire de l'Inde, a envahi tous les écosystèmes anthropisés, maisons et constructions diverses, au Moyen-Orient il y a 14 000 ans, probablement avec le développement de la culture et du stockage de céréales, puis en Europe occidentale et en France méridionale vers le milieu du I^{er} millénaire avant notre ère, avec l'urbanisation de l'Age du Fer. Elle reste une espèce commensale de l'Homme qui cherche depuis longtemps à la détruire sans succès.
- Le **Rat surmulot** ou gris *Rattus norvegicus*, originaire de Chine, est arrivé en nombre en Europe occidentale au XVIII^e siècle, en commensal de l'Homme, surtout par le transport maritime. Abondant partout en France, surtout dans les agglomérations et les villages, mais aussi dans de nombreux habitats naturels, c'est l'espèce la plus dangereuse pour la faune sauvage, responsable d'extinctions d'espèces endémiques insulaires de vertébrés et d'insectes, capable de percer une dalle en béton de 15cm pour atteindre un stock de céréales ! On connaît aussi les ravages qu'il peut occasionner sur les colonies d'oiseaux de mer, malgré des tentatives d'éradication de plusieurs îlots bretons. Son caractère très agressif fait hésiter bon nombre de prédateurs potentiels, carnivores ou rapaces, à s'attaquer aux individus adultes...
- Le **Rat noir** *Rattus rattus*, originaire de l'Inde, est arrivé, probablement en commensal de l'Homme, au Moyen-Orient sans doute au II^e millénaire avant notre ère, puis au sud de l'Europe occidentale vers la fin du I^{er} millénaire avant notre ère. Il semble n'apparaître en France continentale que vers le 1^{er} siècle après J.-C., surtout dans les ports fluviaux, puis connaître une forte expansion au milieu du Moyen-Age. Considéré probablement à raison comme réservoir majeur dans les épidémies de peste, il occasionne les mêmes dégâts que le Surmulot sur la faune et la flore.
- Le **Lapin de Floride** *Sylvilagus floridanus*, difficile à distinguer du Lapin de garenne, ayant été introduit en France dans les années 1950 pour des motifs cynégétiques assez peu défendables, ne semble pas avoir jamais été présent dans le département.

On pourrait remonter jusqu'aux premiers siècles de l'**Holocène** (période la plus récente du Quaternaire) qui débute vers -9200 et où la température et le climat différaient peu de ce que l'on connaît aujourd'hui. Au-delà, pendant le Tardiglaciaire, dernière période du Pléistocène, la température était nettement plus basse, comme l'indique le pourcentage d'isotope 18 de l'Oxygène piégé dans les glaces et retrouvé dans les carottes glaciaires², et la faune locale devait être bien différente et, de ce fait, impossible à comparer à la faune contemporaine. En s'en tenant donc à l'Holocène, on pourrait alors considérer également comme allochtones quatre espèces aujourd'hui bien établies en France :

- La **Crocitude musette** *Crocitura russula* ou Musaraigne musette aurait colonisé la France depuis la péninsule ibérique il y a 6 000 ans d'après les données paléontologiques dont on dispose aujourd'hui. Cette espèce aurait fortement concurrencé la Crocitude des jardins *Crocitura suaveolens*, espèce très voisine mais devenue plus rare.
- La **Pachyure étrusque** *Suncus etruscus*, l'un des plus petits mammifères du monde, s'est installée sur tout le territoire français au début de l'Holocène à partir de ses habitats méditerranéens, en particulier en remontant les vallées du Rhône et de la Saône.

² Le rapport O^{18} / O^{16} des deux isotopes d'oxygène est directement fonction de la température de l'air au moment de la formation de la glace et sa mesure le long d'une carotte glaciaire permet donc d'établir l'évolution de la température au cours du temps.

- **La Fouine** *Martes foina* apparaît dans les gisements archéologiques du Néolithique au V^e millénaire avant notre ère, en progressant apparemment depuis l'Europe orientale et centrale. On manque de données pour savoir à quelle époque elle aurait colonisé l'ensemble du pays.
- **La Genette commune** était peut-être utilisée comme animal domestique dans la péninsule ibérique dès l'Antiquité, bien qu'il n'y en ait pas de preuve formelle. Elle a pu arriver en France à la fois par une expansion naturelle vers le nord à partir de l'Espagne et par le retour à la vie sauvage d'individus domestiqués, dès le Moyen-Age.

On trouvera aussi dans la liste quelques espèces allochtones n'appartenant pas à la faune rhodanienne, mais étant représentées par un ou quelques individus relâchés ou échappés de captivité, comme quelques **Ratons laveurs** *Procyon lotor* ou ce **Tamia de Sibérie** *Tamias sibericus* observé en 2007 au Parc de Lacroix-Laval ! Ces espèces, l'une originaire d'Amérique et introduite en Europe pour la pelleterie, l'autre originaire d'Asie et amenée en France comme animal de compagnie, ont pu former récemment des populations marronnes dans quelques régions françaises (nord-est, Ile-de-France). Elles n'ont pas été comptées dans le total final.

Cinq espèces autochtones ont disparu, toujours à cause de destructions, empoisonnements, piégeages, chasse ou braconnage pratiqués par l'Homme :

- **le Loup gris** *Canis lupus*, dont nombre de noms topographiques attestent de la présence ancienne dans le département, mais qui en a disparu au XIX^e siècle,
- **le Vison d'Europe** *Mustela lutreola*, disparu de nombreuses régions suite à une chasse excessive,
- **la Loutre d'Europe** *Lutra lutra*, disparue vers 1965 (avec quelques données ponctuelles jusque vers 1980), suite aux destructions menées par l'homme et aux pollutions chroniques des rivières,
- **le Lynx boréal** *Lynx lynx*, très probablement présent autrefois dans les forêts des Monts du Beaujolais et du Lyonnais, mais déjà disparu au XIX^e siècle, à cause de la chasse,
- et **le Cerf élaphe** *Cervus elaphus*, probablement abondant autrefois dans les forêts des Monts du Beaujolais et du Lyonnais, mais en nette régression dès le XVIII^e siècle à cause de la chasse et disparu au XIX^e siècle, malgré une ou deux observations accidentelles plus récentes,
- sans compter **l'Ours brun** *Ursus arctos* disparu depuis sans doute plusieurs siècles, bien qu'encore présent dans l'Ain il y a un siècle seulement, et noté pour la dernière fois dans les Alpes en 1937.

Ont également peut-être disparu 2 ou 3 espèces de Chiroptères pour lesquelles on n'a pas de données, mais qui étaient probablement présentes dans des temps plus anciens dans notre département :

- **Le Rhinolophe euryale** *Rhinolophus euryale*
- **Le Rhinolophe de Mehely** *Rhinolophus mehelyi*
- **Le Minioptère de Schreibers** *Miniopterus schreibersii* dont on n'a pas de donnée récente.

Le total des espèces de Mammifères ayant vécu à l'état sauvage dans le Rhône depuis environ 150 ans serait donc de 79.

Pour être complet, on pourrait ajouter aussi deux espèces aujourd'hui éteintes, mais présentes pendant l'Holocène :

- **Le Bison d'Europe** *Bison bonasus* qui vivait dans les forêts claires de plaines et de collines, a disparu de France vers le VII^e siècle, mais on peut raisonnablement penser qu'il était encore présent dans le Rhône au moins avant le début de notre ère. Les dernières populations de l'espèce se sont éteintes vers 1920 en Pologne.
- **L'Aurochs** *Bos primigenius*, grand bovidé sauvage des milieux ouverts, mais réfugié dans les forêts pendant l'Holocène du fait de la chasse de prestige dont il semble avoir fait l'objet à l'Age du Fer, a probablement disparu du département pendant la période gallo-romaine et de France vers le XII^e siècle. La dernière femelle de l'espèce s'est éteinte en 1627 au Zoo de Varsovie.

On ne comptera pas le **Cheval sauvage** *Equus ferus*, en l'absence de trace archéologique dans le département dont il a probablement disparu au Pléistocène, bien qu'il semble avoir survécu jusqu'au III^e millénaire avant notre ère dans d'autres régions françaises malgré la régression des zones steppiques et la chasse.

La disparition la plus récente est donc celle de la Loutre. C'est peut-être aussi l'espèce qui est le plus proche d'un retour naturel, puisqu'elle semble être aux portes du département.

L'expansion récente du Castor d'Eurasie, à partir de petites populations résiduelles du bassin rhodanien, aidée de ré-introductions volontaires, est un bel exemple d'actions entreprises après études et concertations, conditions indispensables à la réussite de telles opérations, à l'inverse des introductions aux conséquences catastrophiques qui ont été menées par le passé dans de nombreux pays et îles du monde.

Ce fait ne doit pas faire oublier que certaines espèces actuelles restent menacées, en particulier tous les chiroptères, mais aussi les espèces très rares comme la Genette commune, le Chat sauvage, la Pachyure étrusque et probablement aussi celles pour lesquelles on manque de données comme les crocidures, certains campagnols, le Rat des moissons *Micromys minutus*, le Loir gris *Glis glis* ou le Muscardin *Muscardinus avellanarius*.

Les problèmes principaux restent, comme pour toutes les espèces, les menaces qui pèsent sur les écosystèmes : étalement des villes, projets d'autoroutes, disparition probable des jachères, utilisation excessive des pesticides, pollution, destruction des zones humides, chasse ou braconnage, mortalité routière, etc...

La protection et la sauvegarde des Carnivores passent par une modification des règles d'établissement des listes de "nuisibles", un contrôle plus strict de certains types de chasse ou de destruction (appâts empoisonnés, petite vénerie souterraine, piégeage abusif) et des aménagements de passages à faune sous les axes routiers les plus meurtriers.

La nette régression de toutes les espèces de chiroptères a des causes qui sont bien identifiées : usage agricole des insecticides qui font disparaître leurs proies, disparitions des trous et fissures lors des rénovations des bâtiments, réduction du nombre de bâtiments agricoles, dérangements par des activités de loisirs dans les carrières ou les grottes, abattage des vieux arbres, réduction des haies, des prairies humides, des mares, interdiction des accès aux combles et greniers, etc... Les espèces très rares sont sans doute les plus menacées : Vespère de Savi *Hypsugo savii*, Grande Noctule *Nyctalus lasiopterus*, Minioptère de Schreibers, Molosse de Cestoni *Tadarida teniotis*, etc... Il est remarquable de noter que c'est pour les chiroptères que sont entreprises des actions de sauvegarde un peu comparables à celles qui sont menées pour les oiseaux : études de suivi des populations, aménagements de carrières et d'anciennes mines, poses d'abris artificiels et efforts de sensibilisation du public.



Les autres espèces de Mammifères ne peuvent souvent être protégées qu'indirectement, par la protection de leurs habitats.

L'action de nos associations de protection de la nature saura-t-elle être assez forte pour lever les menaces qui pèsent sur nos Mammifères du Rhône ?

Dominique TISSIER



Remerciements : un grand merci à Daniel ARIAGNO qui a bien voulu relire cet article, apporter des réponses à certaines difficultés taxonomiques et nous faire profiter de sa grande expérience en la matière. Merci à Claire CHATAGNON pour ses illustrations et à Vincent GAGET qui m'a fait découvrir le remarquable ouvrage de PASCAL, LORVELEC & VIGNE.

Lérot photo : Guillaume TISSIER

La liste en cliquant sur ce lien :



Hermine photo : D.TISSIER

Bibliographie

- AMOROZ F. & BOURBON M. (1980). Réintroduction du Castor à l'amont immédiat de Lyon. *Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon* n°49 (8) : 505-510, Lyon.
- ARIAGNO D. (1971). Le Rat musqué dans la grande région lyonnaise. *Terre vive, Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle préhistorique* n°4, Mâcon.
- ARIAGNO D. (1976). Essai de synthèse sur les Mammifères de la région Rhône-Alpes. *Mammalia* 40(1), 125-160.

- **ARIAGNO D. (1983).** Les Mammifères du département du Rhône. *L'Effraie* n°1 : 18-22, CORA-Rhône, Lyon.
- **ARIAGNO D. (1985).** Régime alimentaire de la Genette dans le département du Rhône. *Le Bièvre* n°7 (2) : 115-126, CORA, Lyon.
- **ARIAGNO D. (1987).** Une nouvelle espèce de chauve-souris pour le département du Rhône. *L'Effraie* n°5, 56. CORA-Rhône, Lyon.
- **ARIAGNO D. (1988).** Les derniers loups du département du Rhône. *L'Effraie* n°6 : 57, CORA-Rhône, Lyon.
- **ARIAGNO D. (1988).** La mine du Verdy : un site désormais protégé. *Rhône-Alpes-Nature* n°17 : 18-20, FRAPNA-Rhône, Lyon.
- **ARIAGNO D. (1993).** Une 19^e espèce de Chiroptères pour le département du Rhône : le Vespère de Savi *Hypsugo savii*. *Le Bièvre* n°13, 118. CORA, Lyon.
- **ARIAGNO D. (2008).** Bilan du suivi des terriers de Blaireaux dans l'Ouest lyonnais. *A paraître*.
- **ARIAGNO D., AULAGNIER S. BROYER J. & BRUNET-LECOMTE P. (1981).** Les Mammifères du département du Rhône. *Le Bièvre* n°3 (2) : 191-224, CORA, Lyon.
- **ARIAGNO D. & SALAUN D. (1991).** Dix ans de suivi des populations de Chiroptères dans le département du Rhône : 1980-1990. *Le Bièvre* n°12, 47-69. CORA, Lyon.
- **ARTHUR R. & LEMAIRE M. (2005).** *Les chauves-souris, maîtresses de la nuit*. Delachaux & Niestlé, Paris.
- **BROYER J. & EROME G. (1983).** La Loutre dans le bassin rhodanien. *Le Bièvre* n°5 (1) : 97-118, CORA, Lyon.
- **CORA Groupe Chiroptères Rhône-Alpes (2002).** Atlas des Chiroptères de Rhône-Alpes. *Le Bièvre*, hors-série n°2, 134 pages. CORA, Lyon.
- **DUQUET M. (1993).** *La Faune de France. Inventaire des vertébrés et principaux invertébrés*. ECLECTIS, Paris.
- **EROME G. (1983).** Le Castor dans la vallée du Rhône. Son écologie, sa distribution. *Le Bièvre* n°5 (2) : 117-195, CORA, Lyon.
- **EROME G. & AULAGNIER S. (1982).** Contribution à l'identification des proies des rapaces. *Le Bièvre*, n°4(2), 129-135. CORA, Villeurbanne.
- **FAYARD A. (1984).** *Atlas des mammifères de France*. SFEPM - MNHN, Paris.
- **GRILLO X., ARIAGNO D., AULAGNIER S., CHOISY J.P., FAUGIER C., DESMET J.F., HYTTE G., ISSARTEL G., NOBLET J.F., ROLANDEZ J.L. & VEILLET B. (1997).** *Atlas des Mammifères sauvages de Rhône-Alpes*. FRAPNA, Lyon.
- **LOCARD A. (1888).** Catalogue descriptif des Mammifères du département du Rhône. *Ann. Société linnéenne de Lyon* n°35 : 5-74.
- **MACDONALD D.W. & BARRETT P. (1995).** *Guide complet des Mammifères de France et d'Europe*. Delachaux & Niestlé, Paris.
- **MICHELOT J.L. (1991).** Réintroductions et introductions de vertébrés sauvages dans la Région Rhône-Alpes. *Le Bièvre* n°12 : 71-100, CORA, Lyon.
- **PASCAL M., LORVELEC O. & VIGNE J.D. (2006).** *Invasions biologiques et extinctions, 11000 ans d'histoire des vertébrés en France*. BELIN & QUAE, Paris.
- **ROLLAND Ch. (2007).** *Les chauves-souris, des mammifères fascinants et menacés*. <http://coraregion.free.fr/spip.php?article88>

- **ROLLAND Ch. (2008)**, d'après George EROME et Stéphane AULAGNIER, *Le Bièvre* 4(2). Clé d'identification des micro-mammifères. <http://coraregion.free.fr/spip.php?rubrique44>
- **ROLLAND Ch. (2008)**. *Les micro-mammifères*. <http://coraregion.free.fr/spip.php?rubrique43>
- **SAINT-GIRONS M.C. (1964)**. Notes sur les Mammifères de France. IV. Prélèvements exercés sur des petits Mammifères par la Chouette effraie (région de Lyon). *Mammalia* n°29 (1) : 42-53.
- **SALAUN D. (1991)**. A propos de la reprise d'une Pipistrelle de Nathusius dans le département du Rhône. *Le Bièvre* n°12 : 132-133, CORA-Rhône, Lyon.
- **SFEPM (2008)**. *Liste des espèces de Mammifères protégées selon la loi française*. <http://www.sfepm.org/EspeciesProtegees.htm>
- **SFEPM (2008)**. *Plan de restauration des Chiroptères en France métropolitaine 2008-2012*. <http://www.sfepm.org/images2/campagnes/chiropteres/PRC2.pdf>
- **SFEPM (2008)**. *Les chauves-souris, des Mammifères fascinants et menacés, Plaqueette SFEPM*. <http://www.sfepm.org/NuitChauveSouris/t%C3%A9l%C3%A9dossier/plaqueette.pdf>
- **SPITZ F. (1978)**. Etude crâniométrique du genre *Pitymis*. *Mammalia* n°42 (3) : 267-304.
- **TISSIER D. (2007)**. Analyse des données de Putois dans le Rhône. *L'Effraie* n°21 : 31-34, CORA-Rhône, Lyon.
- **WIKIPEDIA (2008)**. *L'Encyclopédie libre : les Mammifères*. Site internet : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Mammif%C3%A8re>



OBSERVATOIRE NATIONAL DES RAPACES NICHEURS DE FRANCE EN 2007 : RESULTATS D'ENQUÊTE DANS LE DEPARTEMENT DU RHÔNE CARRE CENTRAL DE LA CARTE I.G.N. DE L'ARBRESLE Bertrand DI NATALE

Suite à l'enquête "Rapaces" 2000, un observatoire national a été créé en France sous l'impulsion du Fonds d'Intervention des Rapaces / LPO pour évaluer les tendances d'évolution des populations de rapaces du territoire métropolitain.

Des carrés "échantillons" de 25km² sont tirés au sort dans chacun des départements français où des associations locales en choisissent un ou plusieurs. Une étude statistique permet ensuite d'estimer les effectifs de chacune des espèces de rapaces nicheuses.

Dans le département du Rhône, nous avons choisi en 2007 le carré central de la carte I.G.N. n° 2931 E de L'Arbresle.

Secteur étudié : L'Arbresle - Carte IGN 2931 E
Coordonnées (en grades) : X = 2,52568 / Y = 50,9

21 visites ont été réalisées sur ce carré. Je tiens à remercier particulièrement tous les participants des deux journées éco-volontaires du 18 mars et du 18 juin 2007 : Jean BURTIN, Emmanuelle CHARVOLIN, Adrien MESKEL, Thibaut MESKEL, Xavier MONTAGNY, Philippe PADES, Edouard RIBATTO, Olivier ROLLET et Myriam VERDIER. Que ceux dont j'aurais éventuellement oublié le nom me pardonnent. Leurs données ont pu être comparées avec les miennes, à ces dates et également en dehors de ces dates, confirmant la présence de certaines espèces sur des secteurs bien déterminés ou permettant de dénombrer des individus de même espèce sur différents secteurs du carré à des périodes identiques.

Espèces nicheuses observées :

Bondrée apivore *Pernis apivorus* :

Nombre de couples certains : 3

Nombre de couples possibles :

Fiabilité : Bonne

Les premières observations ont eu lieu le 18 juin avec au moins l'observation d'une femelle en chasse tout au long de la journée et le contact avec un mâle (coloration classique). Mais, c'est seulement le 5 août que le lieu de nidification du premier couple est localisé sur le massif boisé bordant le ruisseau de "la Tourette" près du lieu-dit "le Martinet" à Chevinay, au sud du carré.

Ainsi, un mâle est observé paradant au-dessus de ce bois en sifflant. La femelle sera observée plusieurs fois entrant et sortant de ce bois. Elle sera revue là pour la dernière fois, planant à proximité en compagnie de 2 juvéniles, le 26 août 2007.

A cette même date, un mâle est observé en compagnie d'un juvénile, criant depuis plusieurs jours, au lieu-dit "Combe Aymas" à Bessenay (à 2,750km de la limite sud du carré) où un couple, parfois les individus seuls, ont été régulièrement observés (3 fois depuis mon jardin, en dehors des migrateurs actifs observés dès le début août). Ce même jour, il faut ajouter que les oiseaux volaient en compagnie d'un Faucon pèlerin *Falco peregrinus* (probablement migrateur, ce dernier, pour la première fois observé depuis mon jardin, n'a pas été pris en compte pour l'enquête) !

Enfin, une Bondrée adulte a été entendue plusieurs fois sur le lieu-dit "le Tardy" à Sourcieux-les-Mines, dans la limite sud du carré, puis un juvénile criant le 8 septembre au même endroit : ces oiseaux sont différents, mais séparés de 2,5km du premier couple découvert. Depuis l'enquête 2000, la population est localement en augmentation sensible, eu égard au nombre d'observations.

Milan noir *Milvus migrans* :

Nombre de couples certains :

Nombre de couples possibles : 2

Fiabilité : Mauvaise

Bien que les observations aient été régulières, plus encore qu'en 2000, le plus difficile est néanmoins d'estimer le nombre de couples de cette espèce. Les secteurs de ripisylves favorables ne manquent pas, tant au bord de "la Brévenne" (traversant le centre du carré du sud au nord) qu'au bord de "la Turdine", rivière paraissant plus favorable, car le bord y est moins aménagé et exempt de constructions, de routes proches, etc... donc bien plus tranquille. De surcroît, les boisements en bordure y sont plus touffus que sur le bord de "la Brévenne".

Je tiens à souligner que je réalise le suivi d'un carré STOC EPS situé à 4km au nord-est du carré "Rapaces" : là, deux couples de Milans noirs se reproduisent dans une héronnière (15 couples reproducteurs de Hérons cendrés *Ardea cinerea* en 2007) en bordure de "la Turdine", connue au moins depuis 2001. Or cette année, lors du 2^e passage, le 19 mai 2007, 9 Milans noirs ont été observés chassant sur une prairie fraîchement fauchée, soit un minimum de 4 couples possibles (si l'on réalise une extrapolation un peu empirique certes...). Si on exclut les deux couples locaux, on peut penser que les autres viennent du secteur proche de l'Arbresle.

Dans le carré, signalons quelques particularités dans les observations : au sud-ouest, un oiseau avec une rémige primaire manquante, et au nord-ouest deux localisations différentes avec peut-être au moins deux couples possibles différents (estimation minimum jugée avec prudence). En 2000, l'estimation était la même. Personnellement, je trouve que les observations de cette espèce sont plus fréquentes actuellement : on peut penser que la population est en légère augmentation, sinon par prudence qu'elle est stable.

Circaète Jean-le-blanc *Circaetus gallicus* :

Nombre de couples certains :

Nombre de couples possibles : 1

Fiabilité : Bonne

Plusieurs observations d'au moins un individu en chasse observé régulièrement dès le 18 mars, essentiellement au sud-ouest du carré. La dernière observation s'est faite sur le lieu-dit "Persanges" à Savigny le 29 juillet, avec 2 individus criant à haute altitude et en longeant le cours de "la Turdine".

Il est difficile de dire s'il s'agissait d'un couple, ce qui me semble le plus probable eu égard à la date d'observation, ou bien d'un jeune avec un adulte. A noter que l'un des deux individus était probablement l'individu observé régulièrement en chasse dans le carré car il portait les mêmes rayures sombres. L'autre en revanche était très clair avec, néanmoins, une gorge plus sombre. Pouvant présenter les caractères morphologiques d'un jeune individu, il semble difficile d'affirmer qu'il s'agisse d'un juvénile à l'envol de l'année, la date semblant précoce. C'est parce que les deux individus étaient particulièrement bruyants qu'ils ont attiré mon attention, les oiseaux volant relativement haut en se suivant très près l'un de l'autre en direction de l'est.

A noter que, depuis 1996, date à laquelle je prospecte le secteur, un couple s'y reproduit tous les ans aux environs du Crêt d'Arjoux, à l'ouest du carré : un jeune criant a même été observé en compagnie de ses parents en vol le 31 août 1998 au-dessus de mon jardin et prenant la direction du sud, amorçant sans doute leur migration. En 2003, c'est probablement ce couple qui a été localisé nichant un peu plus au sud entre les communes de Bessenay et de Saint-Julien-sur-Bibost dans le bois "Dumas". Avec un couple sur ce secteur tous les ans, la population reste stable au moins depuis 1996.

Buse variable *Buteo buteo* :

Nombre de couples certains : 6

Nombre de couples possibles : 9

Fiabilité : Bonne

Six juvéniles isolés, issus de couples localisés territoriaux, ont été observés cet été 2007, dont 5 dans le carré, le premier étant un individu observé depuis mon jardin le 29 juillet se faisant houspiller par un groupe de Corneilles noires *Corvus corone* à 2,750km de la limite sud du carré. Signalons qu'un autre juvénile a été repéré en raison des cris d'effroi et même de douleur émis tandis qu'il était lâchement houspillé par une bande de 11 Pies bavardes *Pica pica*, quelques Corneilles noires et un Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* femelle qui l'a purement attaqué physiquement, sur le lieu-dit "la Poyère" à Sain Bel, le 15 août.

On estime, par prudence, le nombre de couples possibles à 9 dans le carré ou aux abords. Mais, il y en a peut-être plus, sinon des individus ne se reproduisant pas et fréquentant certains secteurs du carré étudié. Avec 15 couples estimés, on est au-dessus de l'estimation de 9 de 2000 ; ceci n'est pas lié, selon moi, à une augmentation réelle des effectifs, mais à une bien meilleure prospection. L'effectif semble stable localement.



Epervier d'Europe *Accipiter nisus* :

Nombre de couples certains :

Nombre de couples possibles : 4

Fiabilité : Moyenne

Cette année, beaucoup d'observations de femelles isolées en chasse, au moins pour une sortie sur trois en moyenne, ce qui est bien meilleur qu'en 2000 où seuls deux territoires avaient été estimés.

Notons que l'Epervier est régulier depuis 2 ans dans mon jardin situé à 2,750km de la limite sud du carré avec la présence régulière soit d'un mâle, soit le plus souvent d'une femelle en chasse. Ce couple possible est donc inclus dans le décompte. Les autres couples possibles sont uniquement déterminés d'après la localisation des femelles observées en chasse : signalons la présence d'une femelle à l'affût de colombidés (surtout des Tourterelles turques *Streptopelia decaocto*, quelques Tourterelles des bois *Streptopelia turtur*, mais aussi des Pigeons bisets *Columba livia* féroces et quelques Pigeons ramiers *Columba palumbus*) venus se nourrir nombreux sur une chaume à "la Poyère", lieu-dit de Sain Bel, le 15 août 2007. Cette femelle ne m'ayant pas vu s'est posée à une centaine de mètres dans l'arbre d'une haie en bordure du champ très probablement en vue de capturer l'un de ces colombidés. Elle avait un plumage foncé qui n'était pas comparable à celui d'une femelle observée probablement 3 fois le même jour, le 18 mars 2007, entre le centre du carré et le sud du carré et celle également observée, au plumage classique, au nord-est du carré le 29 juillet. C'est pourquoi, en dehors du couple possible, qui m'est devenu familier, je pense qu'il y a trois autres couples possibles (trois territoires différents). On peut penser que l'espèce, bien plus souvent observée qu'en 2000 au sein du carré et aux abords, est localement en augmentation sensible.

Busard Saint-Martin *Circus cyaneus* :

Nombre de couples certains :

Nombre de couples possibles : 1

Fiabilité : Moyenne

Un Busard Saint-Martin mâle a été observé le 18 juin 2007, en vol au-dessus du hameau des Roches, à Sourcieux-les-Mines, se rendant en direction d'une zone agricole proche qui reste localement la zone de chasse de prédilection de cette espèce.

Le 2 septembre suivant, c'est un individu *a priori* femelle ou immature, juste entr'aperçu qui a été observé chassant au-dessus de la même zone.

Le premier busard semblait provenir de la zone boisée située à l'est du carré. En 2000, le Busard Saint-Martin semblait plutôt originaire d'Ancy, à l'ouest du carré. Avec un couple possible, la population reste localement stable.

Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* :

Nombre de couples certains : 7

Nombre de couples possibles : 11

Fiabilité : Bonne

C'est l'espèce pour laquelle nous avons obtenu les meilleurs résultats avec des jeunes à l'envol nettement localisés ; au total, 9 juvéniles, peut-être même 10, dont deux couvées avec 2 jeunes à l'envol au moins, chassant en famille, les autres jeunes étant toujours observés isolément. Ce sont sur les zones agricoles en bordure des prairies pâturées que les observations ont été les plus fréquentes (champs de céréales, vignobles, labours mais aussi champs de luzerne, prairies pâturées ou non).

Sur l'est du carré étudié, la densité est bonne et est évaluée à un couple pour 3,125km², soit 0,32 couple au km², certains oiseaux venant chasser régulièrement sur une surface agricole, probablement riche en micromammifères comme en insectes, qu'ils se partagent avec les Busards Saint-Martin. A noter l'observation, le 2 septembre, sur un champ, de deux Faucons crécerelles femelles chassant à 200m l'une de l'autre tandis qu'un jeune était en poste à l'affût à proximité et qu'un de ces busards rasait le sol. A cet endroit, deux couples de Faucons crécerelles volaient simultanément le 18 juin.

Avec 18 couples en 2007, on est légèrement au-dessus de l'estimation de 2000 dans le carré, non pas en raison de l'augmentation réelle de la population, mais en raison d'une meilleure prospection : la population est en réalité jugée stable.

Faucon hobereau *Falco subbuteo* :

Nombre de couples certains :

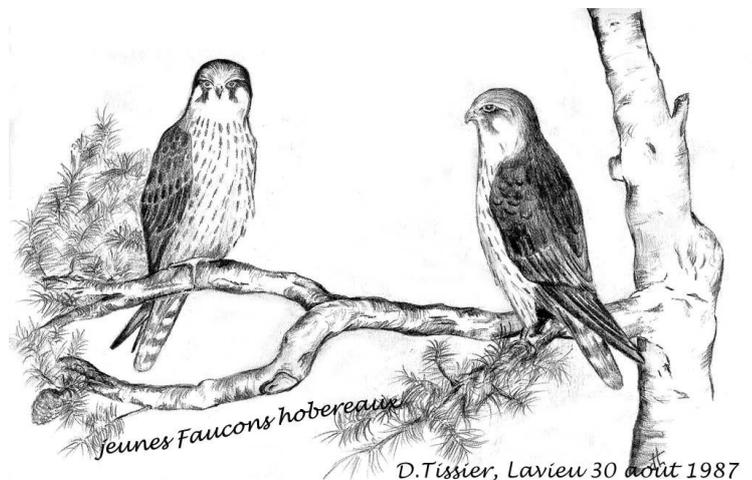
Nombre de couples possibles : 1

Fiabilité : Bonne

A noter de très nombreux contacts avec des individus venant chasser les Hirondelles rustiques *Hirundo rustica* à la date du 15 septembre, jusqu'au-dessus de mon jardin à Bessenay, le bruissement des ailes lors des piqués ayant été même entendu ! Les deux tentatives d'attaque observées ont échoué. Ces rapaces avaient été localisés, notamment par leurs cris caractéristiques, en limite ouest du carré à la date du 15 août.

J'envisage même l'hypothèse d'une nidification sur un pylône électrique d'une ligne THT, soit celle traversant la plaine agricole de la commune de Savigny du nord au sud, soit celle traversant le nord-ouest du carré jusqu'à l'Arbresle et longeant le cours de la rivière "la Turdine", milieu de prédilection de cette espèce.

L'individu observé le 15 septembre en chasse active au-dessus de mon jardin à Bessenay était probablement un juvénile car il m'a semblé terne de plumage. Mais je n'avais pas mes jumelles à ce moment et le doute subsiste donc... Mais, un couple possible semble fiable. L'estimation étant la même qu'en 2000 : la population s'avère donc stable.



Conclusion

Grâce au concours de tous les participants, on a pu avoir une fiabilité relativement bonne pour cette enquête annuelle et noter des observations très intéressantes de couples nicheurs et d'oiseaux juvéniles.

Si on note une bonne stabilité des espèces nicheuses de ce carré, on a pu mettre en évidence une légère augmentation de densité pour trois espèces : la Bondrée apivore, l'Epervier d'Europe et probablement aussi le Milan noir.

On notera l'absence, cette année, de deux espèces contactées en 2006 sur le carré du Bois d'Oingt (DI NATALE 2006), l'Autour des palombes *Accipiter gentilis* et surtout le Milan royal *Milvus milvus* pour lequel une étude récente du CORA-Rhône (GAGET et al. 2007) n'a pu mettre en évidence de reproduction à l'échelle départementale en 2007. On sait que cette espèce est en forte régression partout en France.

Quant à l'Autour des palombes, on connaît la rareté, mais surtout la discrétion de l'espèce, même en période de reproduction. Cependant, vu l'assiduité de certains observateurs sur le carré et ses environs immédiats, on peut raisonnablement penser qu'un couple nicheur aurait été détecté s'il y avait été présent.

L'ensemble des résultats devra être interprété au niveau national par l'Observatoire National des Rapaces nicheurs de France, à partir des données de tous les carrés étudiés dans le territoire français métropolitain.

Bertrand DI NATALE
coordinateur de l'enquête "Rapaces" départementale du Rhône

Bibliographie :

- **CORA Région (2003)**. *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes 1977-2000*. CORA, Lyon : 336 pages
- **DI NATALE B. (2001)**. *Enquête nationale 2000-2001 : estimation des populations de rapaces diurnes nicheurs en France : résultats d'enquête du département du Rhône*. CORA-Rhône, Lyon.
- **DI NATALE B. (2007)**. Observatoire national des rapaces nicheurs de France. Résultats d'enquête en 2006 dans le département du Rhône : carré central de la carte IGN du Bois d'Oingt. *L'Effraie* n°20, CORA-Rhône, Lyon.
- **GAGET V., DI NATALE B. & CORA-Rhône (2007)**. Le Milan royal dans le département du Rhône en 2007. *Rapport d'étude*, CORA, Lyon.
- **GENSBØL B. (1993)**. *Guide des rapaces diurnes d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient*. Delachaux & Niestlé, Lausanne.
- **GEROUDET P. (1965-1984)**. *Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.
- **THIOLLAY J.M. (2006)**. Rapaces nicheurs de France : état des populations en 2005 et perspectives d'avenir. *Ornithos* 13-3 : 174-191.

Le Busard des roseaux dans le Rhône

Bertrand DI NATALE

Le Busard des roseaux *Circus aeruginosus* est un rapace de la famille des Accipitridés, la plus importante puisque incluant 33 espèces. Il est représenté par huit sous-espèces dans le monde dont la nominale qui occupe la majeure partie du Paléarctique occidental hormis l'Afrique du Nord où elle est remplacée par la forme *harterti* plus claire.

Son aire de distribution est très étendue, mais il se reproduit à travers le Paléarctique occidental de manière dispersée, surtout aux latitudes moyennes et partiellement boréales de l'Europe et de l'Asie. A l'est de l'Europe, son aire de distribution se compacte, depuis la Pologne et le sud des Balkans, pour constituer une large bande jusqu'en Asie et l'Océan Pacifique. Il niche également dans les pays du Maghreb (GENSBOL 1993).

Le Busard des roseaux est un oiseau de taille supérieure à celle de la Buse variable *Buteo buteo* (longueur : 43 à 55 cm, envergure : 115 à 140 cm, masse : 540 à 800g), mais avec un corps plus svelte, des ailes plus étroites et une queue plus longue. C'est un élégant rapace au dimorphisme sexuel prononcé. Le mâle présente des ailes généralement quadricolores : le dos jusqu'aux poignets est de couleur brune, puis la partie médiane des ailes est grise. Quant au bout des ailes, il est noir éclatant. La tête comme le haut de la poitrine sont d'une coloration blanc jaunâtre jusqu'au bord d'attaque de l'aile. Le bas-ventre est brun roux et la queue d'un gris-bleu clair uni. Certains individus présentent des teintes plus claires que la moyenne. La femelle présente une coloration brun foncé avec le dessus de la tête, le cou et le bord antérieur de l'aile jaunâtre à blanc crème. Elle présente souvent une tache pectorale pâle. Sa queue est de couleur brun roux. Certaines femelles, notamment âgées, peuvent se rapprocher de la coloration du mâle mais, en aucun cas, elles n'ont le bout des ailes noir. Le jeune ressemble à la femelle avec un plumage plus sombre : le bord d'attaque de l'aile n'est généralement pas crème et il présente donc des ailes entièrement brun foncé. Sa main est plus étroite que celle de l'adulte. Certains individus peuvent présenter un plumage entièrement sombre : il s'agit alors d'une forme de mélanisme rare chez cette espèce. Les oiseaux d'un an ne présentent pas de différence entre sexes. A deux ans, les femelles ont leur plumage définitif et les mâles, leurs premières teintes grises. A trois ans, les mâles acquièrent leur plumage d'adulte.

Son vol est typique de celui des busards : ses ailes sont relevées aussi bien en vol circulaire qu'en vol plané direct. Les battements d'ailes sont légers. Après cinq à six battements, l'oiseau se laisse généralement planer les ailes relevées. On le voit souvent survoler le sol à faible hauteur d'un vol assez lent comme les autres busards ; son allure est néanmoins plus lourde en raison de sa taille supérieure.

Les effectifs, pour l'Europe de l'Ouest hors Russie, sont estimés entre 26 500 et 43 000 couples dont au moins 5 000 pour l'Allemagne, la Pologne et l'Ukraine. Les populations septentrionales et orientales sont migratrices et vont hiverner dans la région méditerranéenne et en Afrique, principalement au sud du Sahara. Les oiseaux méridionaux sont migrateurs partiels, assez vagabonds, et ceux du Maghreb semblent sédentaires. Deux trajectoires principales sont suivies : les oiseaux d'Europe occidentale et centrale, quelques-uns de Scandinavie prennent la route du sud-ouest, survolant la France et l'Espagne. La majorité des oiseaux finlandais empruntent, quant à eux, une direction plein sud par l'Italie et Malte. Les oiseaux migrent sur un large front et n'hésitent pas à traverser la mer. Il n'y a donc pas dénombrement de passages spectaculaires aux deux extrémités de la Méditerranée : c'est à dire à Gibraltar et au Bosphore.

En France, l'espèce est migratrice partielle. La migration, dans le département du Rhône, est centrée aux alentours du 9 avril au printemps et du 16 septembre à l'automne, avec des dates extrêmes d'arrivée et de départ notées, respectivement, au 12 mars et au 17 octobre. Les oiseaux semblent préférer effectuer

leur voyage en longeant la vallée du Rhône. Les observations sont régulières, en période migratoire, sur les zones agricoles notamment à l'ouest sur les bords de l'agglomération lyonnaise ou aux alentours de Mornant, sur l'Est lyonnais et sur les zones humides comme celles de Miribel-Jonage.

L'habitat préféré du Busard des roseaux est, comme son nom l'indique, la roselière généralement épaisse et de grande taille où il peut cacher son nid et trouver suffisamment de proies. On le trouve donc au bord des lacs, sur les zones d'étangs, sur de grandes baies, mais aussi en bordure des fleuves. Il niche rarement dans les petites roselières et plus exceptionnellement dans les champs de colza et de céréales, les landes ou les plantations de jeunes arbres. Au vu de son expansion générale constatée à partir de la fin des années 1970, il semble que le Busard des roseaux présente une tendance à la diversification et qu'il exploite de plus en plus ces milieux, signe d'un caractère d'adaptation fort.

Les oiseaux se reproduisent à l'âge de deux à trois ans, mais certains mâles dès un an. Les couples se forment dans le territoire. Les adultes ne semblent pas fidèles l'un à l'autre et il semblerait que certains mâles soient polygames. Les mâles exécutent leur parade nuptiale dès leur arrivée sur les lieux de reproduction en effectuant des acrobaties à grande hauteur, basculant de côté, effectuant des piqués sur leur partenaire ou simulant une attaque. Les parades sont accompagnées de cris émis par le couple, formés de caquètements rapides, et, chez le mâle, de sifflements aigus.

L'aire est placée généralement au sein d'une roselière et surtout construite par la femelle. Celle-ci pond de trois à six oeufs et peut effectuer, en cas de destruction, une ponte de remplacement. L'incubation commence souvent dès la ponte du premier oeuf, ce qui implique que les jeunes éclosent de façon échelonnée et soient de taille différente. Le plus souvent, seuls les aînés survivent. C'est le mâle qui nourrit la femelle pendant l'incubation et les jeunes au cours de leurs premières semaines. Celui-là, à l'instar de la plupart des busards, laisse tomber ses proies que la femelle récupère en vol. Les jeunes quittent le nid à l'âge de 45 jours environ et restent une vingtaine de jours avec leur mère qui s'occupe, désormais, entièrement d'eux. Les échecs de reproduction semblent surtout liés à la prédation par les corvidés, les renards (64%), mais aussi par les destructions directes humaines (18%) et la non-éclosion (4,5%). Les dérangements humains, non quantifiables, perturbent souvent gravement la nidification (étude réalisée en Charente Maritime par BAVOUX, BURNELEAU et al.). L'expansion du Sanglier *Sus scrofa* au sein des marais semble être également une cause d'échec de plus en plus importante d'après les témoignages des ornithologues qui suivent ces rapaces.

Le sex-ratio des jeunes à l'envol semble déséquilibré : il y a généralement un peu plus de mâles à l'envol que de femelles. La mortalité juvénile est forte durant la première année. L'espérance de vie des oiseaux adultes étudiés dépasse rarement les cinq ans. Ils sont souvent victimes de collisions avec les automobiles, les trains, les avions et encore, dans une grande proportion, de la chasse : directement car des « chasseurs » tirent encore ces oiseaux, indirectement, car un certain nombre se nourrissent de proies blessées par plomb et meurent du saturnisme. Ainsi, une étude, réalisée en 1993 par PAIN et al. en Camargue et en Charente-Maritime, aurait démontré que 31% des Busards des roseaux trouvés malades présentaient une concentration anormalement élevée de plomb dans le sang. Parmi eux, 14% avait ingurgité une dose létale.

Le régime alimentaire du Busard des roseaux est très varié, mais, selon les régions et la disponibilité des proies, il peut se spécialiser sur les petits rongeurs et les oiseaux. Le Busard des roseaux s'attaque généralement à de petites proies, mais peut parfois, occasionnellement, capturer des oiseaux de la taille d'une Foulque macroule. Il chasse à faible hauteur surprenant ses proies par un piqué soudain. En milieu aquatique, il épuise les oiseaux en les harcelant et les obligeant à plonger sans arrêt jusqu'à s'en saisir.

En France, le Busard des roseaux est un oiseau fréquentant essentiellement les zones de marais. Son aire de répartition, très morcelée, se situe essentiellement, d'une part au nord d'une ligne reliant la Gironde à la région grenobloise en évitant le Massif Central, et d'autre part au sud, sur une bande du littoral méditerranéen de la Camargue au Languedoc-Roussillon. En Corse, l'espèce est localisée à quelques marais de la côte orientale. De 1975 à 1980, il a été constaté une évolution sensible de sa distribution, d'une

part par le renforcement de ses densités dans les marais où elle était connue, d'autre part par une expansion géographique dans les régions côtières de la Mer du Nord, de la Manche, du nord du Finistère et sur certaines îles de la côte atlantique. Cette évolution a été constatée parallèlement dans d'autres pays comme les Pays-Bas, le Danemark ou la Suède durant la même période. Plus près de nous, l'espèce s'est installée dans certains marais du centre de la France et le long de la Vallée du Rhône.

Les meilleures densités françaises semblent être obtenues en Charente-Maritime avec 29 nids sur 20,5 km² de marais ainsi que sur les bords de la Gironde et en Camargue. La population française nicheuse est estimée entre 1600 et 2 200 couples (enquête Rapaces 2000).

En région Rhône-Alpes, les effectifs nicheurs se situent essentiellement dans le Forez et la Dombes. L'espèce se reproduit également dans le nord du département de l'Isère où l'enquête rapaces 2000-2001 la laisse apparaître comme rare avec l'existence de cinq à dix couples présents lors des cinq années précédentes. Ces chiffres sont stables par rapport à ceux des années 1979-1982 et cela malgré les assèchements des zones humides encore récemment constatées. CROUZIER, dans l'Atlas des oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes (2003), estime la population reproductrice entre 30 et 40 femelles, sans parler de couples puisque les mâles peuvent s'avérer polygames.

Dans le département du Rhône, ce busard est à rechercher sur les zones agricoles limitrophes aux départements de l'Isère et de l'Ain. Des soupçons de nidification de l'espèce dans l'Est lyonnais au cours des années 1990 subsistent car des oiseaux en chasse étaient régulièrement observés en période favorable de nidification. Depuis, aux abords de Vénissieux, de nombreuses observations réalisées en 1996 attesteraient de la présence d'un couple nicheur possible. Plus récemment, en 2003, une observation aurait été réalisée, en période de reproduction, sur le nord du département, en Val de Saône (donnée personnelle). Les secteurs exploités s'avèrent être toujours des zones marécageuses ou agricoles, mais situées en abord de ces zones humides. Le refuge dans ces zones plus sèches n'est pas exclu, la nidification ayant été relevée, ailleurs en France, sur des friches, des landes, des cultures fourragères, céréalières et même sur des espaces de végétation rase comme les schorres.



Les comptages récents de Busards des roseaux, effectués sur les cols de migration (col de l'Escrinet (07) : 455 individus en mars 2002, col de Hucel (74) : 213 individus comptés au printemps 2002) et sur les sites de nidification, laissent apparaître une progression notable de l'espèce de plus de 20%. Sa distribution en Europe paraît s'être élargie également. Ces résultats ne doivent pourtant pas nous faire oublier que cette espèce a fortement souffert de persécutions au point de disparaître de Grande-Bretagne au début du XX^e siècle et, au cours des dernières décennies, de Syrie ou d'Israël. Dans d'autres pays, l'espèce n'a cessé de régresser et, malgré sa protection, jusqu'en 1975. Les raisons principales de ce déclin ont été les destructions directes dont il a fait l'objet, mais aussi la réduction de son habitat avec le drainage des zones humides et des marais. Puis, c'est après 1975 que cette tendance s'est brusquement inversée en Europe occidentale, centrale et du nord. L'oiseau a alors réapparu en Angleterre. En revanche, dans les pays d'Europe méridionale et orientale, le déclin s'accélère toujours à cause des tirs dont fait l'objet l'espèce, l'assèchement des marais, mais aussi le dérangement par la récolte des roseaux. Hors, depuis 1985, il est constaté, à travers l'Europe, des déclin ou de très fortes fluctuations de populations sans que l'on puisse en déterminer les raisons exactes. C'est le cas également en France où l'enquête Rapaces 2000 a révélé un fort déclin en Champagne-Ardenne (38 à 50 contre 80 à 90 en 1970-1985), dans l'Aube (un couple contre 42 en 1970), en Sologne, en Brenne, en Bourgogne (sauf Saône-et-Loire) et en Dombes (30-40 couples actuellement contre 50 au milieu des années 1990)

Le Busard des roseaux, protégé par l'Annexe I de la Directive Oiseaux et l'Annexe II de la Convention de Berne, reste donc une espèce à surveiller particulièrement. La protection des zones humides sur

l'ensemble du territoire national français lui serait bénéfique et notamment à travers les Zones d'Importance Communautaire pour les Oiseaux (Z.I.C.O.). Il faudrait faire cesser les destructions directes, encore trop importantes à l'heure actuelle, par une meilleure sensibilisation auprès des populations locales, mais également une répression accrue auprès des contrevenants. Enfin, les zones de nidification importantes où se situent les colonies devraient être préservées des intrusions afin de limiter les dérangements qui constituent souvent l'une des causes d'échec principales de la reproduction. C'est en pérennisant les milieux de roselières que l'on pourra assurer un avenir au Busard des roseaux.

Bertrand DI NATALE

Bibliographie :

- **CORA Région (2003).** *Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes, 1977-2000. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes.* Lyon, Centre Ornithologique Rhône-Alpes éditeur : 336 pages.
- **DI NATALE B. (2001).** *Enquête nationale 2000-2001 ; estimation des populations de rapaces diurnes nicheurs en France : résultats d'enquête du département du Rhône.* CORA-Rhône, Lyon.
- **GENSBOL B. (1993).** *Guide des rapaces diurnes d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient.* Lausanne, Delachaux & Niestlé : 384 pages.
- **GEROUDET P. (1965-1984).** *Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe.* Neuchâtel, Delachaux & Niestlé : 427 pages.
- **ROCAMORA G. & YEATMAN-BERHELOT D. (1999).** *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherches de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation.* Société d'Etude Ornithologique de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris.
- **THIOLLAY J.M. & BRETAGNOLLE V. (coord.) (2004).** *Rapaces de France. Distribution, effectifs et conservation.* Delachaux & Niestlé, Paris : 176 pages.
- **YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1995).** *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989.* Paris, Société Ornithologique de France : 776 pages.



Busard des roseaux Photo : Aurélien AUDEVARD

Les carrières de Glay :

un site aux intérêts multiples

Daniel ARIAGNO

Sur la commune de Saint-Germain-sur-l'Arbresle (Rhône), dominant la vallée d'Azergues, un ensemble de vieilles carrières aux falaises d'un beau jaune doré, émerge d'une végétation quelque peu foisonnante (voir photo en page couleur).

Nous sommes en Beaujolais calcaire et cette pierre qui a donné son nom à la région des « Pierres dorées » est aussi appelée pierre de Couzon. C'est une roche sédimentaire compacte : le calcaire à entroques de l'Aalénien (de -176 à -171 millions d'années), une des premières couches du Jurassique moyen. Elle a servi à la construction de nombreux bâtiments dans la région où elle était exploitée dans plusieurs carrières.

Les carrières de Glay, du nom du hameau situé en contrebas des carrières et qui hébergeait jadis les carriers, se caractérisent par une puissante couche de calcaire doré : le banc royal, bien visible sur le site. Exploitées pendant cinq siècles, puis abandonnées depuis la première moitié du XX^e siècle (les dernières extractions ont eu lieu en 1947), les carrières se sont peu à peu végétalisées et ont connu diverses vicissitudes : décharge sauvage, stand de tir, terrain de moto-cross et de trial...



J'avais 15 ans lorsqu'en 1954 je « découvrais » ces carrières. Elles étaient alors peu boisées et des rails et wagonnets encore en place étaient les témoins de l'activité passée. Des sortes de grues en bois ayant servi à hisser les blocs de calcaire subsistaient çà et là ; il n'en reste qu'un exemplaire passablement dégradé. Des nuées de Choucas des tours *Corvus monedula* (aujourd'hui disparus) volaient dans les falaises dont le front de taille descendait beaucoup plus bas qu'aujourd'hui.

LA RENAISSANCE

Dès les années 1970, le COSILYO, devenu depuis la FRAPNA-Rhône, s'intéresse à ce site dont le pittoresque et l'intérêt historique, vont s'ajouter à un intérêt botanique. Un premier inventaire faune/flore est réalisé en 1979 et publié en février 1981 (BROYER & COSILYO 1981). Mais il faut attendre 1989 pour qu'une étude complète soit réalisée par Agnès CANARD dans le cadre d'un DEUST de technicien de l'environnement. Ce rapport porte à connaissance les premières richesses botaniques du site et propose sa valorisation (CANARD & FRAPNA 1990).

Le nombre d'espèces botaniques dépasse 250, parmi lesquelles on note quelques raretés : Epipactis à petites feuilles *Epipactis microphylla*, Polypode de Robert *Gymnocarpium robertianum* (seule station du département), Chausse-trappe *Centranthus calcitrapa*, sans oublier l'Epilobe à feuilles de romarin *Epilobium dodonaei* et autres orchidées.



Murin de Bechstein *Myotis bechsteini* : dessin de Daniel ARIAGNO

Ce rapport reçoit une bonne écoute de la part de la municipalité d'alors. Celle-ci prend, dès 1991, les premières mesures de protection (interdiction du tir et du trial, pose de panneaux...) et commence une étude et un chiffrage de la mise en valeur du site, en y incluant l'acquisition foncière de certaines parties.

Suivent encore quelques années d'utilisation « sauvage » (feux, camping, etc...), de discussion et de réflexion... En 1997, des « fouilles » effectuées avec des engins lourds remettent à jour ce qui subsiste d'une deuxième galerie, écroulée en 1888, et modifient sensiblement l'ouverture de la galerie existante (FORISSIER 2006).

En 1992, l'ensemble "carrières de Glay/bois des Oncins" est inscrit à l'inventaire des ENS (Espaces Naturels Sensibles). En 1998, le Conseil Général du Rhône publie un rapport d'étude sur la valorisation écologique du site, prenant en compte ses intérêts naturalistes, historiques et paysagers.

En 1999 et 2000, de gros travaux de mise en sécurité des falaises (hautes de 25 à 40m) et un remaniement des sols sont entrepris. Des protections sont installées empêchant l'accès au front de taille et aux gîtes à chiroptères.

Un sentier de découverte, au tracé pas toujours très judicieux, est réalisé tandis que les aménagements se poursuivent jusqu'en 2005 : installation de panneaux pédagogiques, mise en place d'un portail interdisant efficacement tout accès motorisé, etc. (Conseil Général du Rhône 2004). En 2004, le site "carrières/bois des Oncins", déjà classé en ENS, est intégré, pour 20,84 hectares, dans le réseau des ZNIEFF de type 1 (nouvelle génération) sous le n°69060004.³

Un premier plan quinquennal de gestion du site, établi par le CREN, est arrivé à échéance courant 2007. Un nouveau plan de 5 ans est en cours de validation par les élus locaux. Le plan de gestion est financé par le Conseil Général du Rhône et la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA). Après plus de 30 ans d'études, d'actions et d'interventions, le site paraît aujourd'hui enfin pérennisé, sinon totalement protégé.

³ Voir le site www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr pour les détails des ZNIEFF.

UNE FAUNE RICHE ET VARIEE

Les carrières de Glay, avec leurs falaises crevassées, les boisements qui les entourent et les milieux plus ouverts, comme les pelouses calcaires, constituent un ensemble de milieux très propices aux chiroptères. Suite à des comptages occasionnels aux résultats prometteurs, un suivi hivernal régulier (décembre et février) a été mis en place dès 1980 par les chiroptérologues.

Puis, à partir de 1990, ont eu lieu des séances de capture estivales à l'aide de filets japonais tendus devant les entrées de souterrains ou aux angles des falaises.

Ces suivis, depuis plus de 25 ans, ont mis en évidence la richesse du site en matière de chauves-souris, puisque au moins 16 espèces, sur les 25 connues dans le département du Rhône, y sont notées régulièrement (FRAPNA & HYTTE 2001, 2002, 2005).

Mais c'est à l'automne que la diversité atteint son maximum et permet de capturer avec une certaine abondance des espèces patrimoniales réputées rares comme la Barbastelle *Barbastella barbastellus* ou le Murin de Bechstein *Myotis bechsteini*. Ce dernier est représenté par plus du tiers des individus, comme le montre le tableau ci-après, récapitulant 20 années de captures pour 15 espèces. La seizième, le Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*, n'est présent qu'occasionnellement en hiver dans une petite grotte à l'est des carrières.

Si toutes les chauves-souris sont bien protégées aux niveaux national et international, les 6 espèces figurant en caractères gras dans le tableau sont des espèces dites *patrimoniales* dont la conservation est jugée prioritaire au niveau européen. Avec le Grand Rhinolophe, présent sur le site, quoique jamais capturé, c'est donc près de la moitié des espèces qui sont d'intérêt européen.

Récapitulatif des captures par espèces		Période 1990- 1999	Période 2000- 2007	TOTAL	% du total
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	37	32	69	11,27
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhli</i>	6	2	8	1,31
P. de Nathusius	<i>Pipistrellus Nathusius</i>	2	2	4	0,65
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	11	12	23	3,76
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	28	17	45	7,35
Oreillard commun	<i>Plecotus auritus</i>	50	34	84	13,73
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	8	8	16	2,61
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	23	20	43	7,03
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>	28	18	46	7,52
M. à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	8	1	9	1,47
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	10	3	13	2,12
Murin de Bechstein	<i>Myotis beschteini</i>	119	113	232	37,91
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	2	8	10	1,63
Petit Murin	<i>Myotis blythi</i>	5	4	9	1,47
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	0	1	1	0,16
TOTAL		337	275	612	100

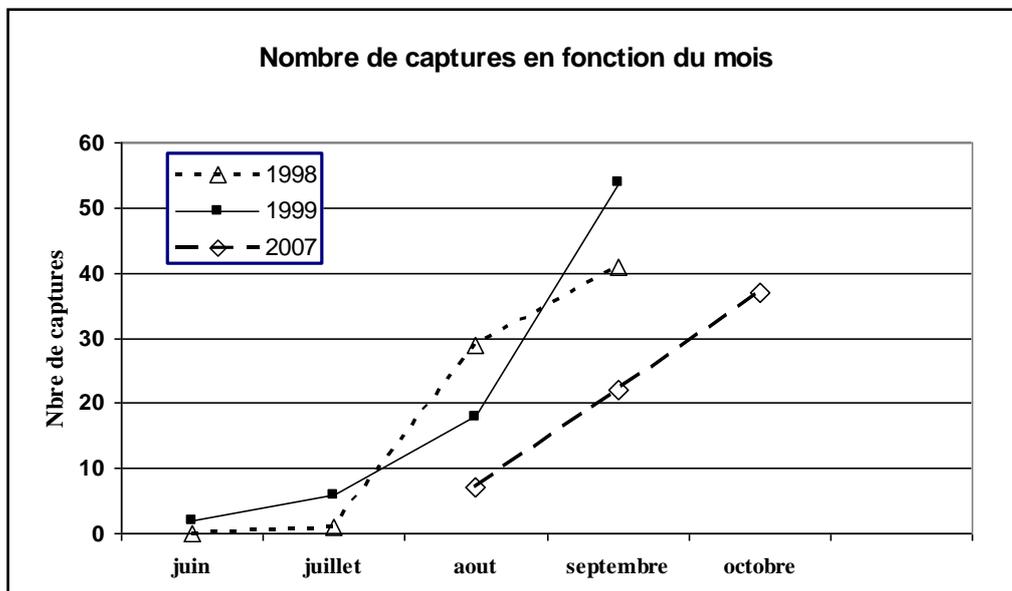
L'analyse des captures annuelles en fonction des mois d'été va permettre une meilleure compréhension du fonctionnement de cet écosystème remarquable. En effet, ces captures sont numériquement faibles en juin, juillet et août. Puis, dès fin août et surtout dans la seconde quinzaine de septembre, on assiste aux maxima de captures, celles-ci se chiffrant souvent à plusieurs dizaines par soirée. A l'évidence, il se passe quelque chose en début d'automne !

Ce quelque chose, c'est ce que les spécialistes des chauves-souris appellent le « *swarming* ». Il s'agit de rassemblements pré-automnaux liés aux phénomènes de reproduction et de recherche de gîte d'hibernation. L'automne est en effet la période des accouplements des chiroptères et les animaux peuvent venir de très loin sur les sites de *swarming*. De ce point de vue, les carrières de Glay sont le seul

site départemental connu de ce type ; elles jouent donc un rôle fondamental pour le maintien des populations départementales de chauves-souris. Au moment de ces rassemblements, il n'est pas rare de capturer simultanément dans les filets un mâle et une femelle de la même espèce à quelques centimètres l'un de l'autre. La capture de nombreux mâles aux gonades gonflées confirme, s'il en était besoin, la raison de la présence des chauves-souris en activité sexuelle.



Le graphique ci-dessous montre, à titre d'exemple, l'arrivée des chauves-souris sur le site. Les premiers individus arrivent à partir de juillet, avec un fort accroissement des effectifs capturés fin septembre-début octobre, période pendant laquelle les accouplements ont lieu. Pour ces 3 années où les captures ont été prolongées jusqu'en octobre, il semble que les maxima puissent être décalés jusqu'à fin octobre, peut-être en fonction des aléas météo. Il y a là un champ de recherche relativement nouveau et, en tout cas, des précisions à apporter.



Depuis les travaux de mise en valeur, les carrières ont perdu de leur intérêt pour l'hivernage des chiroptères. La modification de l'entrée du souterrain principal a eu pour conséquence une forte augmentation de la luminosité sous terre, ainsi qu'une modification du régime thermique. Les chauves-souris (oreillard, Murin à moustaches), autrefois suspendues aux voûtes, ont disparu. Par contre, les fissures étroites de la voûte abritent maintenant des effectifs importants de la banale Pipistrelle commune.

Si les chauves-souris constituent l'enjeu faunistique majeur du site, elles n'en sont pas les seules espèces animales. Une quinzaine d'espèces de mammifères sont présentes sur le site, du Blaireau européen *Meles meles* à la Musaraigne musette *Crocidura russula*, en passant par la Fouine *Martes foina*, dont les fécès sont omniprésentes sur le site.

En 1979, plusieurs Chats forestiers *Felis sylvestris*, provenant de Bourgogne⁴, furent relâchés sur le site, mais ne purent faire l'objet d'un suivi. Quinze ans plus tard, des traces de chat sortant d'une petite

⁴ Alors classés « nuisibles », ces chats provenaient d'un élevage de gibier, situé en Bourgogne, et étaient récupérés auprès des gardes qui les piégeaient pour les détruire.

cavité et, en 1996, un crâne avec un indice crânien de 2,61⁵ furent les seules indications de présence de l'espèce (ARIAGNO 1999). Aucune donnée nouvelle de cette espèce n'a été obtenue depuis cette date.

L'analyse du contenu de pelotes de réjection des rapaces (Effraie des clochers *Tyto alba* surtout) a permis de dresser la liste des micro-mammifères. Rien de particulier, si ce n'est la présence avérée du Mulet à collier *Apodemus flavicollis* et l'absence surprenante du Loir gris *Glis glis* qui n'a jamais été trouvé sur ce site pourtant propice.

En ce qui concerne l'avifaune, une quarantaine d'espèces sont nicheuses sur le site. Parmi elles, l'Effraie des clochers, qui avait disparu des falaises, semble y être de retour depuis 2004, sans qu'on sache si elle s'y reproduit ou si elle utilise les cavités des parois seulement comme gîte diurne.

Le Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* a fait son apparition sur le site en 1996 et s'est reproduit plusieurs années de suite, au moins à partir de 1999, année où l'observation de deux jeunes à l'envol a apporté la première preuve de reproduction. En 2002 et 2004, un juvénile volant a été trouvé mort en des endroits et des attitudes qui laissent soupçonner une mort violente (braconnage ?). Malheureusement, aucun des cadavres n'a pu être radiographié. L'espèce n'a plus niché, ni en 2005, ni en 2006. En 2007, un adulte a été vu régulièrement et le chant entendu, mais la preuve de reproduction n'a pu être apportée. Sans être farouche, le Grand-duc est très sensible aux dérangements et le sentier pédestre en crête de falaise n'est certainement pas une bonne chose...

Parmi les espèces rupestres, il est étonnant que le Choucas des tours n'ait pas investi les falaises où il était abondant il y a 30 ans. La présence du Grand-duc y est-elle pour quelque chose ? Signalons la présence de l'Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus* sur les landes calcaires bordant le site et, en hiver, l'observation fréquente de la Bécasse des bois *Scolopax rusticola* dans les boisements sous les carrières.

Il reste beaucoup de choses encore à découvrir sur ce site très intéressant. Les carrières de Glay et le bois des Oncins offrent une grande variété de milieux. Les reptiles y ont été très peu étudiés. Quatre espèces seulement y sont connues : la Couleuvre d'Esculape *Zamenis longissimus*, la Couleuvre à collier *Natrix natrix*, le Lézard vert *Lacerta viridis* et le Lézard des murailles *Podarcis muralis* (ARIAGNO & DUBOIS, comm. pers.). Quant aux amphibiens, ils sont sans doute rares sur cet ensemble plutôt xérique.

Enfin, en ce qui concerne les arthropodes et l'entomofaune en particulier, tout ou presque reste à faire, l'inventaire actuel ne comportant que des espèces relativement banales, ce qui, d'ailleurs, ne signifie pas sans intérêt (présence du Sphinx de l'euphorbe *Hyles euphorbiae* par exemple).

Barbastelle (R. CHAZAL) →

ET L'AVENIR ?

Classé en ZNIEFF avec superposition d'un ENS, le site semblerait être à l'abri de toute modification majeure... Pourtant des inquiétudes, ou au moins des interrogations, apparaissent.

Ainsi le tracé de l'autoroute A89, dont la mise en service est prévue pour 2012, écorne au sud le bois des Oncins. La menace n'est pas directe, mais concerne toute une partie des territoires de chasse des chiroptères qui risque d'être bouleversée, sans parler des risques sérieux de collision.



⁵ D'après SCHAUBENBERG (1969), la valeur discriminante de l'indice crânien pour le Chat forestier doit être inférieure à 2,75.

Par ailleurs, en contradiction avec le statut de zone ENS, l'usine voisine vient de demander une extension qui ne peut se faire qu'au détriment des quelques lambeaux de pelouses calcicoles encore existants.

La municipalité de Saint-Germain-sur-l'Arbresle, soucieuse de valoriser son patrimoine, a inauguré une « fête de la pierre » qui devrait avoir lieu tous les deux ans. Des sculpteurs viennent travailler dans les carrières et il a fallu y apporter l'électricité pour brancher les compresseurs... Certes, ce n'est qu'une journée par an, mais qui dit qu'on n'inventera pas autre chose ? (on a fort heureusement échappé à l'illumination des falaises !...).

Enfin, dernier risque de perturbation, plus sérieux celui-là : il est question de rouvrir une partie de la carrière pour extraire la pierre dorée comme matériau de construction et de restauration. Il va sans dire que, si cela se faisait, l'écosystème des carrières serait considérablement perturbé par le bruit et les vibrations et par un inévitable accroissement de fréquentation (y compris par des camions).

Une fois encore, il apparaît qu'on souhaite concilier protection et développement. Si cela reste possible sur certains sites, quoique que ce soit toujours difficile et risqué, le site des carrières de Glay, trop exigu, ne supporterait pas sans dommage pour la faune et la flore une reprise d'activité de l'extraction et une extension de la zone industrielle.

Par ailleurs, la fréquentation humaine, déjà bien suffisante, devrait être canalisée à l'arrière du cheminement de crête dans la partie ouest du site et les accès aux belvédères soigneusement dissimulés.



Existera-t-il un jour, dans le département, quelque zone naturelle, fut-elle de dimensions réduites, totalement soustraite à l'activité humaine, ne serait-ce que pour le plaisir d'y voir évoluer librement et pour longtemps la faune et la flore sauvages ? Faut-il rappeler qu'elles sont un patrimoine aussi essentiel que le patrimoine historique ou archéologique ?

Daniel ARIAGNO



BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE

- **ARIAGNO D. (1999).** Le Chat sauvage dans le département du Rhône. Identification, répartition. *Arvicola*, tome XI, n°1, 7-9.
- **BROYER J. & COSILYO (1981).** Les sites naturels du Rhône. Carrières de Glay et Bois des Oncins (Saint-Germain-sur-l'Arbresle).
- **CANARD A. & FRAPNA (1990).** Faisabilité et propositions de valorisation écologique des carrières de Glay. *Rapport DEUST technicien environnement*.
- **Conseil Général du Rhône (1998).** Espace Naturel Sensible. Carrières de Glay / Bois des Oncins. *Etude de valorisation pédagogique*. Rapport intermédiaire. Mission Environnement du Conseil Général, Lyon.
- **Conseil Général du Rhône (2004).** Les carrières de Glay : un patrimoine naturel et culturel unique. *Plan de gestion et de mise en valeur*. Mission Environnement du Conseil Général, Lyon.

- **FORISSIER P. (2006).** *Les carrières de Glay ou carrières d'Oncin à Saint-Germain-sur-l'Arbresle (Rhône).* Office de Tourisme du Pays de l'Arbresle.
- **FRAPNA-Rhône & HYTTE G. (2001).** Bilan des observations de chauves-souris aux carrières de Glay pour la période 1997-2001, dit état zéro avant travaux. Prospection des ponts. *Compte-rendu d'activité 2001.* FRAPNA-Rhône, Villeurbanne.
- **FRAPNA-Rhône & HYTTE G. (2002).** Carrières de Glay et Bois des Oncins. Programme de gestion 1999-2003. *Compte-rendu d'activité 2002.* FRAPNA-Rhône, Villeurbanne.
- **FRAPNA-Rhône & HYTTE G. (2005).** Espaces Naturels Sensibles des carrières de Glay, Saint-Germain-sur-l'Arbresle (69). *Bilan des actions 2004.* FRAPNA-Rhône, Villeurbanne.
- **SCHAUENBERG P. (1969).** L'identification du Chat forestier d'Europe *Felis silvestris* par une méthode ostéométrique. *Rev. Suisse Zool.*, 76 (18), 433-441.

Note sur les "Pierres dorées", leur origine, leur couleur...

Annie PINGET & Dominique TISSIER

Les Pierres dorées sont des roches calcaires qui ont été très utilisées pour la construction de bâtiments dans le sud du Beaujolais et les Monts d'Or. Certains villages, récemment restaurés, comme par exemple Bully et son château, sont vraiment magnifiques et méritent une visite au détour de nos prospections ornithologiques !

Le "Pays des Pierres dorées", au nord-ouest de Lyon, regroupe une quarantaine de communes qui avaient chacune leur carrière pour l'utilisation locale de la pierre. Certaines avaient encore une forte activité au début du XX^e siècle et fournissaient des pierres pour le Lyonnais, le Beaujolais et même la Suisse. Aujourd'hui, seules quelques carrières ont encore une faible activité, comme à Jarnioux, Ville-sur-Jarnioux et Marcy. A Saint-Jean-des-Vignes, la carrière a été aménagée en espace de découverte géologique ouvert au public, le site des Pierres Folles.

La couleur jaune doré provient d'oxydes de fer qui entrent dans la composition de ces calcaires à **entroques** datant de l'Aalénien, de -176 à -171 millions d'années environ, au Jurassique moyen (entre -199,6 et -145,5 millions d'années). Le nom d'Aalénien vient de la ville d'Aalen en Allemagne où l'on a des marnes noires caractéristiques, avec les calcaires, de cette période.

Les calcaires sont des roches sédimentaires qui se sont formées à partir de débris fossiles d'animaux sous-marins.

Les entroques, qui présentent des facettes réfléchissant la lumière, sont des débris de crinoïdes, qui, malgré leur apparence végétale expliquant leur nom courant de "Lys de mer", sont des invertébrés (donc du règne animal) du groupe des Echinodermes.

Les Echinodermes, dont le nom d'étymologie grecque signifie "à peau épineuse", forment un groupe d'animaux marins benthiques, dont les premiers fossiles trouvés datent du Cambrien (de -542 à -488 millions d'années). Il y a environ 7 000 espèces d'Echinodermes vivant aujourd'hui dont les plus connues sont les étoiles de mer, les concombres de mer et les oursins.

La plupart des **crinoïdes** possèdent un squelette calcaire et ont la forme d'une plante fixée au fond marin. Ces "plantes à fleurs" animales forment de magnifiques bouquets qu'on ne trouve aujourd'hui que dans les mers et océans tropicaux. Ils se nourrissent en déployant leurs bras ou fleurs pour filtrer l'eau de mer et y retenir des microorganismes.

Pendant l'ère primaire ou **Paléozoïque** (de -540 à -250 millions d'années) et l'ère secondaire ou **Mésozoïque** (de -251 à -65 millions d'années), les crinoïdes étaient très abondants et formaient de grandes prairies sous-marines, puis, en mourant, d'énormes quantités de débris transformés aujourd'hui en calcaires.

A remarquer aussi que c'est pendant la seconde moitié du Paléozoïque, en particulier au Carbonifère (de -355 à -295 millions d'années) que de grandes forêts de plantes primitives ont formé ce qui deviendra les couches de charbon exploitées à l'époque industrielle.

C'est pendant le Mésozoïque que la Pangée se divise en continents séparés et qu'apparaissent les premiers oiseaux dont le célèbre *Archaeopteryx*.

Sources (web) :

Les Pierres dorées (2008) : http://fr.wikipedia.org/wiki/Pierres_dor%C3%A9es

Les crinoïdes (2008) : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Crino%C3%AFde>

Le Mésozoïque (2008) : http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%88re_secondeire

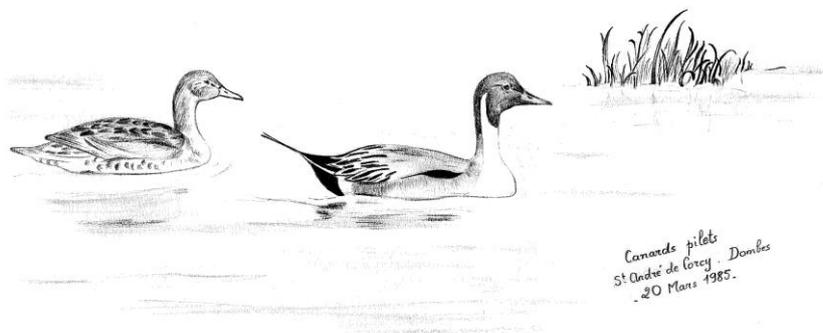
Le Paléozoïque (2008) : http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%88re_primaire

Bilan du comptage WETLANDS International 2008 dans le département du Rhône

Olivier ROLLET & Romain CHAZAL

Le 12 janvier 2008 était la journée du comptage international des oiseaux d'eau dit "comptage *Wetlands International*". Ce comptage annuel des oiseaux d'eau, réalisé par plus de 15 000 observateurs le week-end de mi-janvier dans tous les pays d'Europe et plus d'une centaine dans le monde, permet d'avoir une idée la plus précise possible des tendances d'évolution de ces oiseaux liés à ces milieux si sensibles que sont les zones humides. Et par conséquent d'avoir aussi une information sur l'état de conservation de ces écosystèmes souvent menacés.

Ces comptages internationaux d'oiseaux, ont débuté en 1967, d'abord sous les auspices du BIRS (Bureau International de Recherche sur la Sauvagine), puis du BIROE (Bureau International de Recherche sur les Oiseaux d'Eau et les Zones Humides) et, enfin, de *Wetlands International*, organisme basé à Wageningen aux Pays-Bas.



En France, depuis 1987, le service "Etudes et Recherches" de la LPO coordonne les comptages. Près de 1 000 personnes d'une centaine d'associations ou organismes comptent chaque année environ 2 à 3 millions

d'oiseaux sur plus de 1 500 sites. La LPO se charge de la synthèse nationale et de la contribution française aux inventaires internationaux. Plus de 150 espèces, comprenant les limicoles, les grèbes, les cormorans, les ardéidés, les laridés, les anatidés et les foulques, sont recensées.

Les synthèses réalisées par la LPO (laridés, anatidés et foulques) et l'Université de Rennes (limicoles côtiers) mettent en évidence l'importance internationale de nombreux sites français pour l'hivernage des espèces dont les populations occupent les zones couvertes par la voie de migration est-atlantique qui va de l'arctique sibérien à l'Afrique tropicale.

Au moins 25 sites français atteignent ou dépassent les seuils définis par la convention de RAMSAR qui qualifient l'importance internationale des zones humides : effectifs d'au moins une espèce atteignant 1% de la population mondiale estimée. Ces critères dits de RAMSAR contribuent à identifier les ZICO (Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux). Dans l'Union Européenne, ces zones ont vocation à être classées en ZPS (Zones de Protection Spéciales) au titre de la Directive européenne "Oiseaux".

Par ailleurs, près de 35 sites français hébergent plus de 20 000 oiseaux d'eau chaque année, ce qui leur confère également une importance internationale.

Dans le Rhône, le CORA-Rhône participe bien sûr à cette grande opération et Olivier ROLLET a encadré une équipe de près 30 personnes qui se sont réparties sur les principaux sites du département : Parc de Miribel-Jonage et Grand Large, barrage de Pierre-Bénite et port Edouard-Herriot, Saône, Rhône et canaux.

Le Parc de la Tête d'Or a été prospecté, mais ne rentre pas dans les sites retenus pour le comptage *Wetlands*. Le lac des Sapins à Cublize et la lône des Pêcheurs à Jons n'ont pu être prospectés cette année.

Nous avons compté **12 398 oiseaux** sur les sites *Wetlands* proprement dits, contre **8 376** l'an dernier où la douceur exceptionnelle des températures avait fait chuter les effectifs de moitié par rapport à 2006. On retrouve donc un effectif plus proche, quoique inférieur, à la moyenne habituelle.

Mais le bilan de cette journée doit se faire au niveau européen et international.

Le Grand Parc de Miribel-Jonage reste évidemment le principal site d'hivernage des oiseaux d'eau du département avec 78% du total, et même 88% si l'on y ajoute le réservoir du Grand Large. Les fleuves Rhône et Saône en amont et en aval de ce site restent beaucoup moins propices à cause du courant, parfois fort, hormis au barrage de Pierre-Bénite, toujours intéressant de visiter. A noter un beau rassemblement de Vanneaux huppés *Vanellus vanellus* hivernants nordiques en Val-de-Saône.

Le nombre de Nettés rousses *Netta rufina* est toujours en augmentation, puisque l'espèce, encore très rare dans les années 1980, est nicheuse depuis 1999 sur le site de Miribel-Jonage et bien présente en hiver avec un peu moins de 500 individus. Les limicoles observés sont ceux habituellement présents en petit nombre en hiver. Le chiffre des Grèbes castagneux *Tachybaptus ruficollis* est probablement sous-estimé étant donné le caractère très discret de ces petits oiseaux et leur facilité à se dissimuler dans la végétation des rives, de même que les Gallinules Poule d'eau *Gallinula chloropus*. Enfin, les Grands Cormorans *Phalacrocorax carbo* sont certainement dispersés dans la journée et plus nombreux le soir sur les dortoirs de Miribel-Jonage et de la Saône, mais on sait que ces dortoirs font l'objet de soirées de comptage spécifiques.

A noter la présence remarquable d'un Plongeon imbrin *Gavia immer*, normalement le plus rare des plongeurs (hormis le très rare et jamais signalé dans le Rhône Plongeon à bec blanc *Gavia adamsii*) et de deux Macreuses brunes *Melanitta fusca* qui sont restées tout l'hiver au Grand Large, avec, comme chaque année, un beau groupe de Garrots à œil d'or *Bucephala clangula*, et aussi un Canard siffleur *Anas penelope* et une Grande Aigrette *Casmerodius albus* à Miribel-Jonage. Un Harle bièvre *Mergus merganser*, un Grèbe jougris *Podiceps grisegena* et un Grèbe à cou noir *Podiceps nigricollis* font aussi partie des quelques raretés observées.

Le tableau de la page suivante donne les effectifs par espèce et par site.

Olivier ROLLET & Romain CHAZAL

COMPTAGE WETLANDS INTERNATIONAL 2008 CORA-Rhône

Espèces	Saône amont	Saône aval	Miribel- Jonage	Grand Large	Pierre- Bénite	TOTAL 2008	TOTAL 2007	TOTAL 2006	Tête d'Or
PLONGEON IMBRIN			1	1		2			
GREBE CASTAGNEUX	6	2	49	11		68	117	81	9
GREBE JOUGRIS				1		1			
GREBE HUPPE	78		128	113	10	329	224	365	7
GREBE ESCLAVON								1	
GREBE A COU NOIR			1	1		2			
GRAND CORMORAN	7	30	66	56	52	211	451	594	24
HERON CENDRE	10	10	21	3		44	64	112	16
GRANDE AIGRETTE			1			1		1	
OIE ind.	2					2	2		
BERNACHE DU CANADA	3					3	1		
CYGNE TUBERCULE	6	42	79	28	10	165	180	162	
CANARD SIFFLEUR			1			1	1	1	
CANARD CHIPEAU	7		74	2		83	6	61	
SARCELLE D'HIVER			151			151	106	244	
CANARD COLVERT	7	73	204	59	14	357	446	318	51
CANARD SOUCHET								6	
NETTE ROUSSE			487			487	50	28	
CANARD ind.							2	10	
FULIGULE MILOUIN			615		6	621	57	2866	58
FULIGULE NYROCA							1	9	
FULIGULE MORILLON	1		149		76	226	327	219	59
FULIGULE indét.								2	
EIDER A DUVET			2			2	1	4	
MACREUSE BRUNE				2		2	1		
GARROT A OEIL D'OR			3	18		21	23	29	
HARLE BIEVRE			1			1	2	5	
POULE D'EAU		2	4	4		10	26	24	35
FOULQUE MACROULE	32	6	7255	826	19	8138	4866	9897	55
VANNEAU HUPPE	400					400	81	151	
COURLIS CENDRE	3					3			
CHEVALIER CULBLANC			1			1		3	
CHEVALIER GUIGNETTE	1		3			4	3	4	
BECASSINE DES MARAIS			2			2			
GOELAND CENDRE				3		3		8	
GOELAND LEUCOPHEE			16	22		38	32	14	3
GOELAND BRUN								1	
MOUETTE RIEUSE	101	126	336	78	370	1011	1301	1269	140
GOELAND et MOUETTE ind.			4			4		2	
MARTIN-PECHEUR	2		1		1	4	5	7	
TOTAL	666	291	9655	1228	558	12398	8376	16498	457
Diversité spécifique	16	8	27	17	9	34	27	32	11
2008	666	291	9655	1228	558	12398			457
2007	397	520	6149	1151	159	8376			888
2006	658	722	13690	1160	268	16498			

Merci à tous les participants :

B. BERAUD, L. BONNEL, A. BOURGEOIS, Marcel CALLEJON, Claire CHATAGNON, Romain CHAZAL, Christophe D'ADAMO, A. FERRIER, C. FIEMOBE, Daniel GRAND, Léa HILAIRE, Jonathan JACK, Pierre-Yves JUILLET, A. MACAUD, Jean-Paul MALOD, Martine MATHIAN, Thibault MESKEL, Philippe PADES, Jacques PALLAMA, Nicolas RIVOLLIER, A. ROGGEMAN, Olivier ROLLET, P. ROZET, B. RUFFIN, Jean-Paul RULLEAU, Danièle SCHMITT, Dominique TISSIER, Angeline VALERO, Myriam VERDIER, et ceux que nous aurions oublié de noter...



Le plateau des Grandes Terres, un espace agricole remarquable dans le Grand Lyon

Vincent GAGET

Le plateau des Grandes Terres est situé entre les bourgs de Feyzin et Corbas, au sud de Vénissieux et au nord de Saint-Symphorien-d'Ozon. Ce vaste espace agricole de 450 hectares au sud-est de l'agglomération du Grand Lyon a fait l'objet de plusieurs études paysagères et écologiques de la part de plusieurs organismes, associations et institutions qui l'ont considéré, à juste titre, comme un territoire à préserver.

Le Grand Lyon l'a inscrit comme l'un des Projets "nature" de l'agglomération. Le Projet "nature" des Grandes Terres existe depuis 1997. Le Syndicat Intercommunal des Grandes Terres a été créé le 21 février 2003 pour la mise en œuvre de ce projet. Il regroupe les représentants des communes de Corbas, de Feyzin et de Vénissieux.

Des études exhaustives ont été menées par le CORA-Rhône pour le suivi de la faune sauvage et celui des jachères fleuries, alors que l'Office National des Forêts et la Fédération de Chasse du Rhône se sont consacrés à l'évolution et à la gestion des plantations linéaires vertes. Elles ont été renouvelées chaque année dans le but de connaître l'évolution de la biodiversité et du maillage bocager. Elles sont

indispensables pour pouvoir mettre en œuvre un ensemble de mesures de préservation des espèces identifiées sur le plateau. Le site comprend trois zones d'intérêts paysagers et écologiques majeurs : les cultures céréalières, les haies et les jachères fleuries.

Après les efforts fournis par les communes de Corbas, Feyzin et Vénissieux en collaboration avec la Communauté Urbaine de Lyon et les agriculteurs, le plateau des Grandes Terres a été classé comme Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I en 2004.

La préservation et la valorisation de ce territoire qui sont les deux premiers objectifs du Projet "nature" ne sont possibles que grâce à la mobilisation de tous les acteurs directs ou indirects : les communes de Feyzin, Corbas, Vénissieux en partenariat avec le Grand Lyon, la Mission Écologie Urbaine du Grand Lyon, les agriculteurs du plateau et les naturalistes. Elles passent par la réalisation d'actions concrètes qui, jour après jour, répondent aux objectifs fixés :

- Préserver le patrimoine naturel et améliorer la qualité paysagère
- Maintenir et conforter l'agriculture sur le plateau
- Rapprocher les agriculteurs et les citoyens
- Organiser l'accueil et la fréquentation du public.

Au moment de la réalisation du Boulevard Urbain Sud en 1995, les agriculteurs et les autres partenaires du futur syndicat de gestion ont souhaité améliorer l'organisation parcellaire des exploitations et poursuivre l'aménagement du site. C'est ainsi que de nombreuses actions ont été menées, qui valorisent le paysage et préservent sa biodiversité.

- Fermeture des chemins aux voitures et aux motos
- Création de parkings et d'une aire de pique-nique
- Mise en place de poubelles pour assurer la propreté
- Aménagement de sentiers



Les cultures céréalières

Le site comprend de vastes parcelles de pleine culture entrecoupées par des kilomètres de haies, plantées au début des années 1990, améliorant ainsi l'aspect de cet agro-système intensif. Les cultures céréalières forment plus de 80% des terres agricoles, mais un rosieriste et quelques maraîchers sont aussi installés sur le territoire.

Au fil des années, les études réalisées par le CORA ont démontré la présence de nombreuses espèces caractéristiques de cet écosystème. Ce sont des espèces patrimoniales. Leur préservation est donc justifiée du fait de leur vulnérabilité, de leur rareté et des menaces qui pèsent sur leurs habitats.

L'Alouette des champs *Alauda arvensis* est l'espèce la plus commune. 22 à 60 couples se reproduisent dans les espaces ouverts et ce chiffre a plus que doublé en 6 ans sur le plateau, alors que, dans la région Rhône-Alpes, les effectifs de l'espèce sont à la baisse ou, au mieux, en stagnation, et que, sur tout le territoire français, ils diminuent du fait de la régression de l'agriculture et de l'agrandissement des parcelles avec une réduction de la diversité des semences.

La population de **Caille des blés** *Coturnix coturnix* a également nettement augmenté depuis 2002 en passant de 2 à 9 chanteurs. Cette espèce est dépendante des milieux ouverts avec cultures pas trop précoces comme le blé. L'accroissement de la maïsiculture lui serait fatal.

De même, la population de **Tarier pâtre** *Saxicola torquatus* est en constante évolution avec près de 5 individus observés en période de reproduction.

L'existence d'espèces protégées permet ainsi de démontrer la nécessité de maintenir ces espaces ouverts, mais en diversifiant les cultures. Ainsi, l'indice de qualité de biotope "prairial" est démontré par la présence du **Bruant proyer** *Emberiza calandra* (7 couples en 2003). L'existence de ces espèces sur le plateau est un des critères qui ont permis de l'inscrire en ZNIEFF. Les études ont alors démontré que le nombre de Bruants proyers chanteurs est passé de 4 en 2000 à 19 en 2005.

De plus, deux espèces remarquables et relativement rares en France, protégées par la directive « oiseaux », ont été notées sur le plateau : l'**Oedicnème criard** *Burhinus oediconemus* (apparu en 2002) et le **Busard cendré** *Circus pygargus* (avec la présence de 4 femelles en 2001) qui sont toutes deux des espèces surtout inféodées aux grandes cultures en France.

Sur le territoire des Grandes Terres, sont présentes 41 espèces d'oiseaux protégées par la loi 76-629 du 10/07/1976 relative à la protection de la nature. Citons par exemple la Bergeronnette printanière *Motacilla flava*, recensée jusqu'en 2005, qui sera peut-être prochainement inscrite dans la liste rouge des vertébrés du Rhône.

Globalement toutes les espèces des milieux agricoles sont en hausse en 2005.

La plantation de haies

La plantation de haies est une action importante qui améliore la beauté du paysage tout en résolvant les problèmes de ruissellement et d'érosion des sols. Définies comme une association d'arbustes ou d'arbres généralement plantés et entretenus, les haies façonnent le paysage rural.

Depuis 1996, 7 kilomètres de haies ont été plantés lors du remembrement, ces "linéaires" verts venant compléter les 3 kilomètres de haies qui avaient été conservés.

Depuis la création du Projet "nature", le Syndicat Intercommunal des Grandes Terres, en collaboration avec l'O.N.F. et les agriculteurs, participe à l'entretien de ces couloirs verts et continue leurs plantations. Les agriculteurs travaillant sur ce territoire ont signé une convention avec le Syndicat pour l'entretien de ces couloirs verts.

Dès la première phase du projet en 1999, la plantation de 750 mètres de haies champêtres et de 93 arbres fruitiers (mûriers, poiriers, merisiers...) isolés a été effectuée.

D'après les données de la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône, l'augmentation du nombre de haies sur le plateau des Grandes Terres entre 1945 et 2000 est de + 39%, mais **il a triplé entre 1990 et 2000**. Ceci nous montre un réel effort de tous les acteurs pour valoriser cet espace et augmenter sa valeur paysagère et écologique. La présence de haies est très importante pour augmenter la biodiversité. Le Projet "nature" des Grandes Terres a pour objectif de connecter au maximum ces haies entre elles pour établir des "corridors" écologiques utiles pour la faune sauvage. Elles permettent aux animaux de se déplacer plus facilement d'un site à un autre, que ce soit pour le nourrissage, le repos, la migration et même la reproduction.

D'après les études réalisées par le CORA, on observe en 2005 trente-neuf espèces nicheuses sur le plateau des Grandes Terres et aucune d'entre elles n'apparaît menacée actuellement. Ainsi, de nombreux passereaux s'installent dans les haies et y trouvent de quoi se réfugier et se nourrir. C'est le cas du Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*, du Verdier d'Europe *Carduelis chloris* et de migrants de passage comme le Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus*, le Tarier des prés *Saxicola rubetra* ou le Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca*, etc...

Très remarquable à cet égard est la présence nouvelle d'un couple de Pies-grièches écorcheurs *Lanius collurio*, espèce typique des milieux bocagers avec haies buissonnantes et grande prédatrice d'insectes.

On peut aussi noter l'existence d'espèces indicatrices qui démontre la qualité écologique de ce territoire. La présence de la Fauvette grisette *Sylvia communis* (8 chanteurs en 2005) et celle de l'Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta* (9 chanteurs en 2005) permettent d'apprécier la bonne gestion et la bonne santé des haies du plateau. Ce sont aussi des espèces patrimoniales.

Depuis 2003, les corvidés prennent possession des haies et des boqueteaux devenus suffisamment hauts et denses. On rencontre fréquemment des espèces telles que la Pie bavarde *Pica pica*, le Corbeau freux *Corvus frugilegus* ou la Corneille noire *Corvus corone* sur le plateau. De même, une grande population de Moineaux friquets *Passer montanus* et de Chardonnerets élégants *Carduelis carduelis* fréquente la zone. Cette liste n'est évidemment pas exhaustive, mais elle est caractéristique du milieu étudié.

De nombreuses actions ont facilité l'installation de ces espèces sur tout le territoire. Tout d'abord, la plantation de haies est en constante évolution au fil des années. En 2006, l'aménagement du relais téléphonique situé au centre du plateau a été agrémenté de 14 nichoirs pour l'avifaune cavernicole.

En 2006, le CORA a réalisé une étude sur la pose de nichoirs pour le Faucon pèlerin *Falco peregrinus*. Ce rapace est un super prédateur qui consomme et effarouche les pigeons et les corvidés qui peuvent être parfois nuisibles aux cultures et, en tous cas, peu appréciés des agriculteurs. Deux nichoirs ont été posés en octobre 2006 avec l'appui d'un hélicoptère de R.T.E., opération relatée dans le numéro 20 de cette revue et dans la presse locale et régionale. On sait que l'espèce niche sur la torchère de la raffinerie de Feyzin, très proche du site à vol d'oiseau. L'avenir nous dira si ces nichoirs permettront l'implantation d'autres couples de cette espèce prestigieuse.

Même si la représentation de l'avifaune est de qualité, la présence de mammifères et d'amphibiens est aussi à remarquer. Blaireau européen *Meles meles*, Renard roux *Vulpes vulpes*, Lièvre d'Europe *Lepus europaeus*, Lapin de garenne *Oryctolagus cuniculus* et même Ecureuil roux *Sciurus vulgaris* dans le fort de Feyzin, font partie des mammifères les plus présents sur le site.

Des actions de protection et de revalorisation des mares réalisées en 2002 et 2003 ont favorisé les amphibiens et permis la reproduction du Crapaud calamite *Bufo calamita* et de la Grenouille verte *Rana kl. esculenta*. Ces mares étant connectées avec des haies, les populations de batraciens ont eu la possibilité d'essaimer en 2005. La présence du Triton palmé *Triturus helveticus* et du Triton alpestre *Triturus alpestris* dans le fort de Feyzin est aussi à souligner.

Les jachères fleuries : un paysage étonnant

La mise en place de jachères fleuries a débuté en 2004 sur le plateau des Grandes Terres. Les jachères sont, au sens moderne du terme, une mesure d'ordre économique, menée dans le cadre de la politique agricole commune et destinée à limiter la surproduction dans certaines cultures, notamment les céréales.

La mise en place d'une jachère fleurie consiste simplement à semer sur ces espaces libres, laissés au repos, un mélange de fleurs aux couleurs surprenantes. Ces jachères fleuries contribuent donc à la qualité du paysage. Elles fleurissent en été, de juillet à septembre, et parfois jusqu'aux premières gelées, pour le plaisir des yeux des promeneurs et des habitants. Elles sont réparties de façon homogène sur tout le territoire ; en 2004, quatre hectares de jachères ont été semés sur cinq parcelles différentes. La réussite de cette expérience a permis son renouvellement les années suivantes.

En 2006, le CORA-Rhône, principal acteur assurant le suivi de l'évolution de la faune des jachères sur le plateau des Grandes Terres, a souhaité étudier une parcelle en jachère spécifique, dite jachère "faune sauvage", financée par la société de chasse locale. Sa particularité est l'addition volontaire aux fleurs d'un mélange de légumineuses, de graminées et de céréales, favorables à un plus grand nombre d'espèces. Cette implantation reste, d'après la Fédération des Chasseurs du Rhône, l'action la plus intéressante sur le plateau pour l'augmentation de la biodiversité.

Lors des prospections réalisées sur ces jachères fleuries, 24 espèces d'oiseaux ont été observées, mais, pour la plupart, ces espèces se situaient dans les haies bordant les jachères. En effet, ces jachères fleuries fournissant un nombre important d'insectes expliquent l'abondance de passereaux dans les haies à leur périphérie. La juxtaposition des haies et des jachères est donc particulièrement intéressante car l'avifaune a la possibilité de nicher dans les haies et de se nourrir dans les jachères. Néanmoins, trois espèces, la Caille des blés, le Chardonneret élégant et la Perdrix rouge *Alectoris rufa*, ont été observées, soit en train de se nourrir, soit en train de chanter ou de se réfugier dans les jachères elles-mêmes.

Il semble que les cultures de céréales présentent aussi une complémentarité intéressante avec les jachères fleuries. Ainsi les espèces se nourrissant sur les chaumes de céréales peuvent se réfugier à l'intérieur de ces jachères, notamment après les moissons quand l'ensemble des parcelles cultivées est dépourvu de végétation.

Dans la jachère "faune sauvage", le CORA a noté la présence de plusieurs Alouettes des champs. Des lièvres et des campagnols y ont été aussi observés. La présence des micro-mammifères explique d'ailleurs l'observation de plusieurs rapaces, busards, Buse variable *Buteo buteo* et Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*, qui viennent y chasser.

Conclusion

Le plateau des Grandes Terres est un vaste espace aux multiples richesses. La mise en place du Projet "nature" a contribué à améliorer la qualité paysagère du site et à faciliter l'introduction et le développement de la faune sauvage.

Ainsi de nombreuses espèces indicatrices de la bonne gestion des milieux et plusieurs espèces protégées, dont certaines rares ou en régression ailleurs, sont présentes sur le territoire des Grandes Terres grâce à cette diversité de biotopes. Les actions mises en place actuellement permettent d'assurer la pérennisation de ces espèces. Dans ce cadre, il est remarquable de noter que, en 2005, 18 espèces se reproduisaient dans l'espace céréalier et les haies (hors milieu urbain et boqueteaux périphériques) et 83 à 230 couples étaient recensés, alors qu'en 2000 seulement 6 espèces s'y reproduisaient et 58 à 59 couples étaient dénombrés.

Le suivi des jachères permet de mettre en évidence un très fort intérêt des jachères « faune sauvage » pour la biodiversité, offrant gîte et couvert tout au long de l'année. Par contre, les jachères fleuries, si elles ont un impact paysager en période estivale et automnale, ont moins d'intérêt comme sites de reproduction, à l'exception d'espèces à reproduction tardive comme la Caille des blés. Les insectes pollinisateurs sont observés pendant la période de floraison et apportent un complément alimentaire pour les insectivores comme les nichées de perdrix. Mais le manque de couvert végétal est très favorable au développement d'une plante invasive : l'ambrosie, connue comme allergisante.

Il serait ainsi préférable de s'orienter vers des jachères plantées à l'automne avec un fort taux de recouvrement au sol, empêchant l'ambrosie de se développer en fin de printemps et permettant à l'avifaune de pouvoir y nicher. Les retournements de ces parcelles ne devraient pas être permis avant deux à trois ans de mise en place.

Toutefois, les Grandes Terres sont une vraie réussite de reconquête de l'avifaune sur le milieu,

Cette réussite est due à la mobilisation, la motivation et la bonne synergie du Syndicat Intercommunal des Grandes Terres, de la Communauté Urbaine de Lyon, des agriculteurs et des associations de protection de la nature. Ce travail d'équipe a permis à ce territoire de se développer tout en respectant le caractère naturel du site.

Déjà classée en ZNIEFF, le territoire des Grandes Terres pourrait rejoindre bientôt la liste des « Espaces Naturels Sensibles » du Rhône.

Depuis plus de 20 ans, je constate les dégradations causées à la nature par les activités humaines, surtout en périphérie d'agglomération, ainsi que la diminution des populations d'oiseaux, sur ce plateau des Grandes Terres dont je suis l'évolution depuis 18 ans, comme en bien d'autres sites. Après plus de 60 réunions, 120 relevés naturalistes sur ce territoire, la rédaction de plus de 14 rapports, il est encourageant de constater une telle amélioration due à la volonté des élus, des agriculteurs et des écologistes qui se sont réunis pour dialoguer et mettre en place des programmes de gestion et de conservation concertés.

En 1994, sous l'impulsion de notre regretté président du CORA Guy FLACHET, je proposais de réhabiliter un petit transformateur au cœur du plateau céréalier, « le relais télécom », pour qu'il devienne un hôtel pour l'avifaune cavernicole. En 1996, j'écrivais le projet. En 2006, la commande était passée et en juillet 2007, les travaux terminés. Que de persévérance pour obtenir quelques mètres carrés de réhabilitation d'un espace dédié à la faune sauvage ! Au droit de ce transformateur, une mare de 100 mètres carrés était réalisée le 20 juin 2007 et déjà remplie, le lendemain même, par de l'eau de pluie d'un orage providentiel ! Le 5 juillet, des milliers de têtards de Crapauds calamites peuplaient la mare : là, j'ai pu ressentir le plaisir d'avoir fait quelque chose pour la faune sauvage.

Dans le périmètre du *Grand Lyon*, à l'altitude la plus basse jamais enregistrée depuis 30 ans dans le département du Rhône, dans un milieu céréalier *a priori* hostile, **un couple de Pies-grièches écorcheurs nourrissait ses petits**. Cette espèce, inscrite à l'annexe I de la directive oiseaux et suivie tout particulièrement par nos responsables européens, est utilisée comme bio-indicateur de la richesse et de la diversité de l'entomofaune d'un site.

Dans le même temps les différents suivis ont permis de constater la progression, lente mais constante, de l'avifaune sur le plateau. En 2007, 23 espèces sont représentées avec près de 300 couples sur 500 hectares. Les efforts consentis depuis 18 ans ont porté leurs fruits. La faune sauvage est revenue sur le plateau des Grandes Terres, dans la proche banlieue lyonnaise, après des années d'efforts et un cahier des charges orienté vers sa conservation.

Vincent GAGET

Bibliographie

BERRUYER J. & Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône (2007). *Etude succincte du maillage bocager du plateau des Grandes Terres.* Rapport d'étude, FDC-Rhône.

DUBOIS M. & CORA-Rhône (2006). *Etude préalable à la pose de nichoirs à prédateurs aviens.* Rapport d'étude, CORA-Rhône, Lyon.

GAGET V. (2006). Nidification du Faucon pèlerin dans *le Grand Lyon*. *L'Effraie n°17*, CORA-Rhône, Lyon.

GAGET V. & CORA-Rhône (2006). *Suivi de l'évolution de la faune sauvage du plateau des Grandes Terres 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005.* Rapport d'étude, CORA-Rhône, Lyon.

GAGET V., CHAZAL R. & CORA-Rhône (2007). *Suivi faunistique des jachères fleuries du Grand Lyon, année 2006.* Rapport d'étude, CORA-Rhône, Lyon.

ONF (2007). *Bilan de la mission de maîtrise d'œuvre pour la gestion du plan de propreté de l'entretien des linéaires verts, des aires particulières et des équipements, mars 2007.* ONF.

TISSIER D. & GAGET V. (2007). Nidification du Faucon pèlerin dans *le Grand Lyon* : reproduction et pose de nichoirs à Feyzin. *L'Effraie n°20*, CORA-Rhône, Lyon.



INFOS ORNITHO

Un Fuligule milouin marqué observé à Miribel-Jonage

Pour faciliter leur étude et améliorer le pourcentage d'oiseaux retrouvés dans la nature, les anatidés sont marqués au moyen de "selles" nasales en plastique souple de couleur. Ces selles placées sur le bec avec un code de couleur et un code alphanumérique permettent l'identification et la lecture à distance à la longue-vue. Les selles sont fixées au bec à l'aide d'un fil de nylon passant à travers les narines. Cette méthode est utilisée depuis plus de 30 ans en Amérique du Nord et depuis quelques années en Europe (principalement au Portugal et en République Tchèque). Elle ne semble pas handicapante pour l'oiseau et permet de bien meilleurs résultats que la pose de bagues à la patte qui oblige à une capture du canard, vivant ou mort !

En France, de nombreux canards de surface ou plongeurs ont été marqués par l'ONCFS en accord avec le CRBPO (au Muséum National d'Histoire Naturelle à Paris) et en concertation avec les autres organismes européens utilisant cette technique. L'hiver dernier, plusieurs canards plongeurs marqués ont été ainsi signalés en France.

Le 18 novembre 2007, un Fuligule milouin *Aythya ferina* femelle était observé par **Antony FAURE** au Parc de Miribel-Jonage avec une telle marque.

Voici retracé le parcours de cet oiseau, porteur d'une selle nasale de couleur bleue et de code noir **F3**, placée le 20 avril 2005 en Dombes par la Fondation Pierre VEROTS, en même temps qu'une bague métallique DA229628, alors que l'oiseau était déjà âgé de plus de deux ans.

Installée à Saint-Jean-de-Thurigneux, dans la Dombes, la Fondation Pierre VEROTS doit son nom à un industriel lyonnais qui possédait à Praillebard un vaste domaine de chasse d'une superficie de 150 hectares et décida peu de temps avant sa mort d'en faire un lieu d'étude du patrimoine naturel de la Dombes. La Fondation participe à l'étude scientifique des écosystèmes locaux, à l'information du public et à l'éducation des groupes scolaires, mais collabore aussi avec d'autres organismes sur plusieurs thèmes d'études scientifiques.

Les deux principaux étangs du domaine accueillent de nombreux oiseaux d'eau, préservés de la chasse et de tout dérangement.

Du 20 avril jusqu'à fin mai 2005, l'oiseau est contrôlé plusieurs fois à Saint-Jean-de-Thurigneux et sur la commune voisine de Civrieux. En août, il est observé à Saint-André-de-Corcy.

D'avril 2006 à fin juin 2006, le fuligule est également contrôlé plusieurs fois, toujours en Dombes, sur les sites de Saint-Jean-de-Thurigneux, Civrieux et Monthieux.

Le 19 février 2007, il est encore en Dombes et noté à Birieux.

Il est de retour à Saint-Jean-de-Thurigneux le 20 mars 2007 et reprend ses allers-retours entre ce site et Civrieux ou Monthieux où il est vu pour la dernière fois le 22 mai 2007.

Enfin, le 18 novembre 2007, il est repéré dans une troupe de Fuligules milouins au Parc de Miribel-Jonage.

Les canards qui y sont observés si nombreux, dans ce "Grand Parc" qui est le principal site d'hivernage des oiseaux d'eau du département du Rhône, ne viennent donc pas tous de lointaines contrées du nord ou de l'est de l'Europe, mais peuvent venir de régions beaucoup plus proches ! En tous cas, ce fuligule ne semble pas attiré par les grands voyages !

Merci à ceux qui nous ont permis de remonter à la source de l'information, en particulier Benoît CASTANIER de la Fondation Pierre VEROTS, Alain CAIZERGUES de l'ONCFS-Nantes, responsable du programme sur les canards plongeurs, et David RODRIGUES de l'Escola Superior Agrária de Coimbra au Portugal, coordinateur des programmes de marquage nasal en Europe. Merci à l'observateur, Antony FAURE, ornithologue de la Loire, qui a transmis cette donnée.

Un Goéland leucophée bagué en Camargue observé à Miribel-Jonage

Le même jour qu'était noté un Fuligule milouin avec une "selle" nasale, le 18 novembre 2007, Philippe PADES observait au Parc de Miribel-Jonage un Goéland leucophée *Larus michahellis* adulte, porteur d'une bague plastique blanche avec un code alphanumérique de couleur noire.

L'oiseau avait été vu la veille par Thomas BLANCHON et, quelques jours avant, le 27 octobre, par Hubert POTTIAU.

En voici la fiche qui permet de connaître partiellement son parcours :

Historique de vie - Goéland leucophée *Larus michahellis*

Observation faite par Philippe PADES

706X EA 599938

Individu bagué le 24.05.2002. Lagune des Impériaux, Besson - Bouches-du-Rhône - France.

Bague plastique : 706X en noir sur fond blanc, sens de lecture de bas en haut.

Bague en métal : EA 599938

Sexe inconnu

L'oiseau a été bagué sur la Lagune des Impériaux située en Camargue, côté occidental de l'étang du Vaccarès.

On sait que l'espèce, très rare en France au début du XX^e siècle, a vu ses effectifs augmenter surtout à partir des années 1970 où l'abondance des déchets sur les décharges publiques et le développement de la pêche au chalut ont contribué à une véritable explosion démographique. Il y avait plus de 50.000 couples sur les côtes méditerranéennes à la fin des années 1990 ! L'espèce est également présente sur le littoral atlantique, au sud de la Bretagne, et se trouve aussi, en plus petit nombre, à l'intérieur des terres, en particulier le long des grands fleuves.

A noter qu'on a mis en évidence un flux migratoire assez important de mai à août, mais surtout en juin et juillet, où des Goélands leucophées remontent vers le nord, en suivant notamment la vallée du Rhône, et surtout le littoral atlantique. La plupart de ces oiseaux redescendent ensuite vers le sud dès septembre-octobre.

Est-ce à l'occasion d'un tel mouvement que cet oiseau s'est retrouvé dans notre région ? L'histoire ne le dit pas, mais ce goéland a été observé le 20 novembre 2004 par Pierre et Jean-Baptiste CROUZIER à Villars-les-Dombes et le 23 décembre 2004 au Plantay, toujours en Dombes par les mêmes observateurs.



Dans le Rhône, les effectifs hivernaux sont faibles, avec environ de 20 à 40 individus comptés lors des journées WETLANDS INTERNATIONAL, principalement sur le plan d'eau du Grand Large, mais aussi à Miribel-Jonage, la Feysine, la Mulatière, Pierre-Bénite...

Les citations ainsi obtenues ne permettent pas de savoir si l'oiseau niche dans le Rhône ou en Dombes, ou s'il retourne parfois en Camargue. L'avenir nous le dira peut-être.

Les premiers Oedicnèmes de 2008

On se rappelle que l'année 2007 avait vu, à Saint-Priest, un rassemblement record d'Oedicnèmes criards *Burhinus oedicnemus*, avec 179 individus comptés ensemble sur le même champ en octobre et qu'on y avait enregistré la date la plus tardive d'observation de l'espèce, au 17 novembre.

Le premier oiseau de 2008 est noté le **11 février** à Colombier-Saugnieu (*fide* B. DESGRANGE) et deux autres sont observés le **13 février** à Corbas, commune de l'Est lyonnais, voisine de Saint-Priest (*fide* R. CHAZAL, E. RIBATTO & R. DALLARD), ces deux données établissant un nouveau record, de précocité cette fois, puisque les dates habituelles se situent, en général, dans les premiers jours de mars.

A se demander si ces oiseaux sont bien partis !... Si, probablement, puisque le mois de janvier a connu quelques jours de froid, avec des gelées matinales, qui ne devaient pas laisser beaucoup d'opportunité de trouver de la nourriture.

Il semble que quelques oiseaux aient été vus aussi mi-février sur le plateau mornantais, mais sans confirmation pour l'instant.

A Sainte-Consorce, commune particulièrement suivie depuis 1994, le premier oiseau est vu le 1^{er} mars (D. TISSIER) sur un site de reproduction connu, à une date ne précédant que de peu celles des années antérieures (typiquement du 3 au 7 mars). Trois oiseaux y sont notés le 8 mars (R. LEDYS).

A Chassieu, des cris sont entendus dès le 29 février (R. CHAZAL). A Taluyers, les premières citations datent du 5 mars, du 9 à Chaponost (*fide* J. VERICEL).

Hors du Rhône, deux Oedicnèmes sont vus le 3 mars sur la gravière de Chambéon par les ornithologues de la Loire (A. FAURE & R. SEVE). Un Oedicnème est observé le 1^{er} mars dans l'Aube (*fide* Y. BROUILLARD), donnée la plus précoce pour la Champagne-Ardenne.

Un Plongeon imbrin en hivernage à Miribel-Jonage

Le Parc de Miribel-Jonage et le réservoir du Grand Large ont été visités cet hiver par plusieurs oiseaux appartenant à des espèces rares, d'apparition occasionnelle dans notre département. De nombreux observateurs ont pu profiter de ces séjours, parfois prolongés, pour les admirer.

Ainsi, un Plongeon imbrin *Gavia immer* a stationné presque tout l'hiver, passant d'un site à l'autre, du 8 décembre au 18 février au moins. Comme souvent en pareils cas, il s'agissait d'un individu immature. Il semble même qu'il y ait eu peut-être deux oiseaux différents cette année au vu de quelques différences minimes de plumage qui ont été notées sur des documents photographiques pris à quelques jours de décalage (*fide* G. BRUNEAU).

L'espèce niche dans le grand nord américain et en Islande et hiverne sur les côtes des mers du nord de l'Europe, sur les côtes atlantiques jusqu'au Golfe de Gascogne, en Méditerranée, et aussi sur les lacs de l'intérieur des terres.

Un oiseau avait déjà fréquenté ce site pendant l'hiver 1989-90, un autre la retenue de Pierre-Bénite en janvier et février 1992, deux étaient à Miribel-Jonage pendant l'hiver 1998-99 où un afflux important avait été noté en France. Un oiseau avait séjourné de janvier à mars 2003 au Parc de la Tête d'Or à Lyon.

Plus récemment, un Plongeon imbrin avait séjourné à Miribel-Jonage en décembre 2006.

A noter aussi la présence de 2 Plongeurs catmarins *Gavia stellata* le 5 janvier (G. BRUNEAU), sur l'étang des Eaux bleues, celle moins rare, de quelques Fuligules nyrocas *Aythya nyroca* et Fuligules milouinans *Aythya marila*, d'un Grèbe à cou noir *Podiceps nigricollis*, d'un Grèbe jougris *Podiceps grisegena* qui a aussi séjourné assez longtemps au Grand Large, d'un Harle piette *Mergellus albellus* femelle et de 1 à 4 Harles bièvres *Mergus merganser*.

Deux Macreuses brunes *Melanitta fusca* ont stationné aussi au Grand Large tout janvier et février, l'espèce ayant été, semble-t-il, particulièrement citée cet hiver dans notre région, avec un groupe de 15 oiseaux sur ce site le 15 décembre 2007 (fide Claire CHATAGNON), un groupe de 3 à Anse, en Val-de-Saône, le même jour (fide J.P. RULLEAU) et, entre autres, plus d'une centaine signalées sur le Lac Léman (fide V. PALOMARES) en janvier.

A noter aussi, le court séjour d'une Mouette pygmée *Larus minutus* adulte au Grand Large du 10 au 12 janvier (fide C. CHATAGNON et D. TISSIER), cette espèce étant plus souvent observée aux passages pré-nuptiaux en avril et mai, parfois en grand nombre, mais restant très occasionnelle en hiver.

Enfin, sous réserve d'homologation par le CHR, comme d'ailleurs toutes les données ci-dessus, un Grèbe esclavon *Podiceps auritus* était observé par Jean-Luc GIROD en plein Lyon, entre les ponts de la Guillotière et de l'Université le 18 janvier 2008.

Le couple de Faucons pèlerins de Feyzin

On sait qu'un couple de Faucons pèlerins *Falco peregrinus* a élu domicile sur la torchère sud de la raffinerie de Feyzin et qu'il s'y reproduit depuis 2005. Après la reproduction de 2007, un nichoir avait été installé en automne sur la torchère avec l'aide des services techniques de la raffinerie.

L'année 2008 s'annonce bien puisque le couple est revenu sur le site. Des parades et accouplements ont été observés à partir de mi-février. Le 23 février, les oiseaux semblent s'accroupir dans le nichoir comme pour y creuser une cuvette de nidification (fide P. TISSOT et J.P. FAVERJON de la LPO Loire).

Le 18 mars, à 8h.15, la femelle est venue relayer le mâle dans le nichoir, ce qui semble confirmer que la ponte a eu lieu et que la couvaison est en cours (fide V. GAGET SMIRIL) . L'éclosion serait prévue entre le 15 et le 20 avril !

A suivre...

